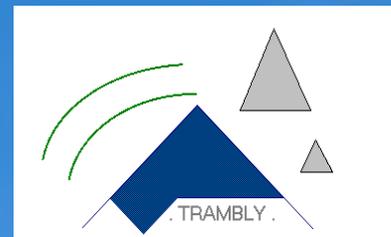


Bulletin Municipal



TRAMBLY

N° 27—2015

RENSEIGNEMENTS UTILES

SERVICES

Mairie	Tél: 03.85.50.46.98
Agence Postale	03.85.30.52.88
Ecole - Cantine scolaire	03.85.50.43.28
SIVOS des Grosne	03.85.50.41.67
Halte Garderie périscolaire « La Cigale »	03.85.50.47.36
Bibliothèque municipale	03.85.50.43.28
Salle communale du « Mille Club »	03.85.50.41.28
Maison des associations	03.85.50.46.98
Déchetterie communautaire	03.85.50.45.08
Communauté de Communes de Matour et sa région	03.85.50.26.45
Syndicat intercommunal des eaux de la Haute Grosne	03.85.50.41.67
Office de Tourisme du Haut-Clunisois	03.85.59.72.24
Paroisse des Saints Apôtres	03.85.59.78.84
Maison Paroissiale	09 80 38 53 74

SANTE—URGENCE

Pompiers de Matour	18
S.A.M.U	15
Gendarmerie de Dompierre les Ormes	17
Centre antipoison de Lyon	04.72.11.69.11
Pharmacie de garde	3915
E.D.F (dépannage)	08.11.01.02.12
S.D.E.I (Service des eaux)	08.10.826.826
S.A.U.R (Service des eaux) pour les habitants des hameaux des Entrées et de La Toule	03.85.88.76.76
A.D.M.R de Tramayes Matour	03.85.50.58.75
Service de soins à domicile Hôpital Corsin Tramayes	03.85.50.38.00
CLIC association de coordination gérontologique <u>Appel gratuits et anonymes</u>	03.85.59.30.60
Sida info service	0.800.840.800
Drogue info service	0.800.231.313
Allo enfance maltraitée	119
Enfance et partage	0.800.05.13.34
Fil santé jeunes	3234

Le mot du Maire

Chères Framblyronnes, chers Framblyrons,

Notre pays a connu cette année des attaques terroristes sans précédent. Je veux rendre hommage aux victimes, à leur mémoire et exprimer à leurs familles notre affection, notre soutien, notre solidarité.

Nous devons restés forts et unis contre toutes les formes de radicalisation envers nos valeurs républicaines de liberté, de justice et d'égalité.

Malgré ces périodes difficiles, je voudrais vous dire que chaque année qui commence est une promesse, une espérance. Je souhaite à chacune et chacun que 2016 s'inscrive dans cette voie pour un avenir serein. Que cette nouvelle année vous apporte réussite, santé et prospérité dans un esprit d'échange et de partage.

« Faisons cause commune » : depuis quelques mois, les initiatives se sont multipliées dans tout le territoire pour alerter le gouvernement et les citoyens sur les conséquences de la baisse drastique des dotations de l'Etat et, plus généralement, sur le rôle et la place incontournable des communes en France. Ca été le sens de la journée nationale d'action qui a lieu le 19 septembre. Notre Commune n'échappe pas aux diminutions de ses ressources.

En 2015, notre village a connu cependant de belles réalisations avec notamment la réhabilitation complète de la maison « Bouquet », le nouveau sentier « Mon Raccourci », l'aménagement de l'entrée du bourg aux abords du cimetière, la création d'un nouveau parking au « Mille Club », la réfection de plusieurs voiries, etc....

Pour 2016, divers projets devraient se concrétiser avec notamment la restauration complète du Monument aux morts, la réfection complète du lavoir de « La Vallée » et certains autres dossiers verront le jour au fur et à mesure des subventionnements obtenus.

J'en profite pour remercier les généreux donateurs : particuliers et associations suite aux dons récoltés dans le cadre de la souscription pour la restauration du monument. Pour information, cette souscription continue.....

2016 verra aussi un élargissement de l'intercommunalité. Suite à la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée le 07 août dernier, le périmètre de notre Communauté de Communes étant trop petit, un « mariage » va s'imposer avec nos voisins : La Communauté de Communes du Mâconnais-Charolais (Framayes et ses environs). Cette fusion sera effective au 1er janvier 2017 dans le cadre d'une dérogation pour les Communes situées en zone de montagne.

En saluant le dynamisme des associations du village, je voudrais souhaiter la bienvenue à la vingtaine de nouveaux tramblyrons qui ont choisi notre village pour s'y installer.

En attendant de vous rencontrer tous pour les vœux de la municipalité le 3 janvier prochain, je vous souhaite Framblyronnes, tramblyrons, de passer de belles et chaleureuses fêtes de Noël et de fin d'année.

Bien amicalement. ..Bonne année 2016.



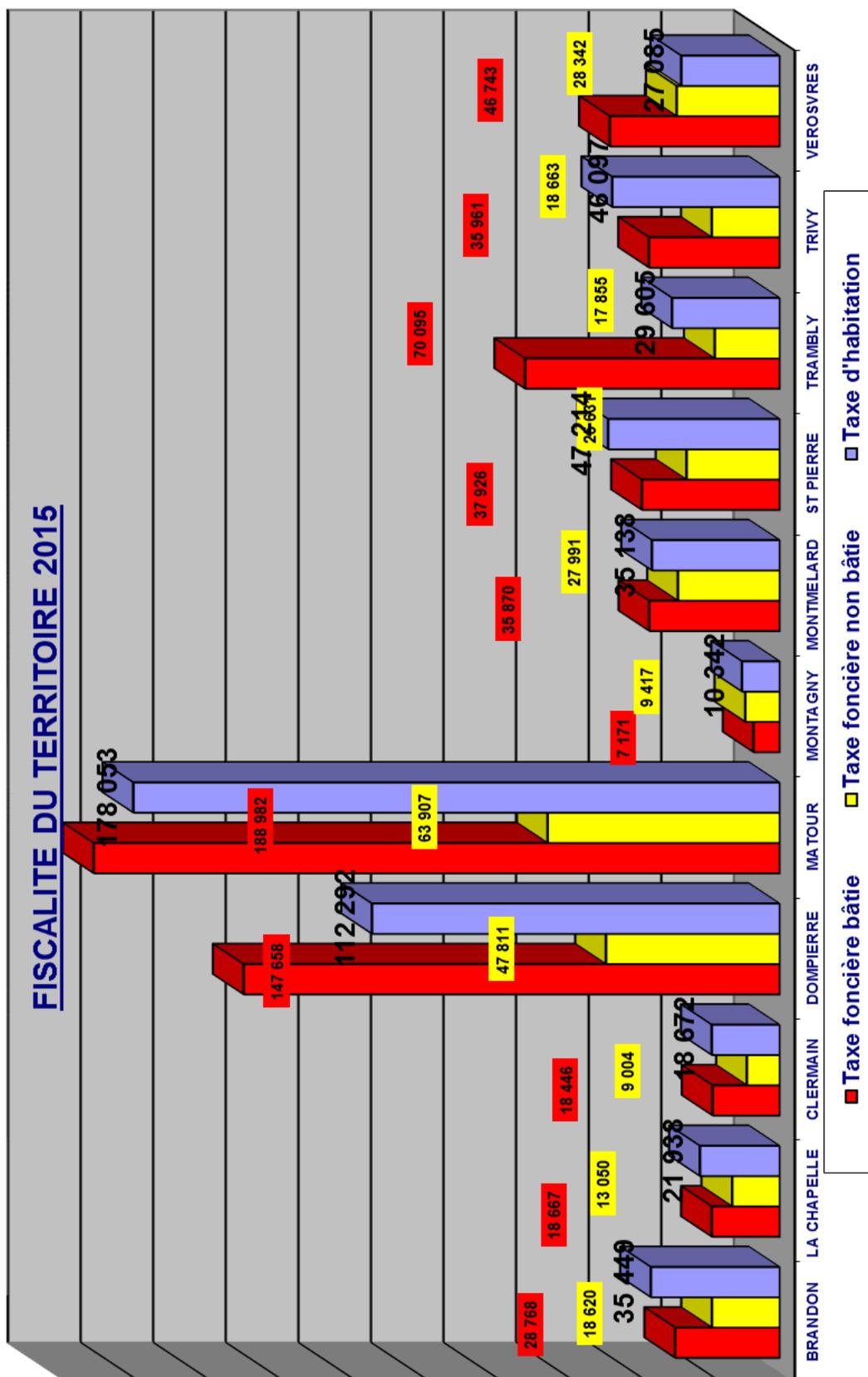
Jean-Paul Aubague.



Sommaire

Renseignements	p 0
Le Mot du Maire	p 1
Sommaire	p 2
Fiscalité	p 3
Budgets	p 4 et 5
Services de la Mairie et déchetterie	p 6
Agence Postale	p 7
Aménagement du village	p 8 et 9
Lavoir	p 10
Voirie	p 11
Maison Bouquet	p 12 et p 13
Monument aux morts	p 14
Ils nous ont quittés	p 15
Vie scolaire	p 16
SIVOS des Grosne	p 17
SIVU enfance et jeunesse	p 18 et 19
Autour de l'église	p 20
A Cloche Pierres	p 21
Jeu des photos insolites	p 22 et 23
Photos insolites	p 24 et 25
PLUih et office du tourisme	p 26
Les Amis des Fleurs et les Bouchons de l'espoir	p 27
Foyer Rural	p 28 et 29
Bibliothèque	p 30 et 31
Comité des Fêtes	p 32 et 33
Club des Aînés Les Roses de Noël	p 34
CCAS / Les Doigts d'Or	p 35
Les Chasseurs	p 36
Amitiés Trambly-Vritz	p 37
Les conscrits	p 38 et 39
Décès hommages	p 40 et 41
Etat Civil	p 42
Ça s'est passé, il y a 100 ans	p 43
Notre commune en mouvement	p 44 et 45
Nous réfléchissons...	p 46 et 47
Les chalets du Moulin de La Vallée / Les incivilités	p 48
Calendrier des manifestations	p 49

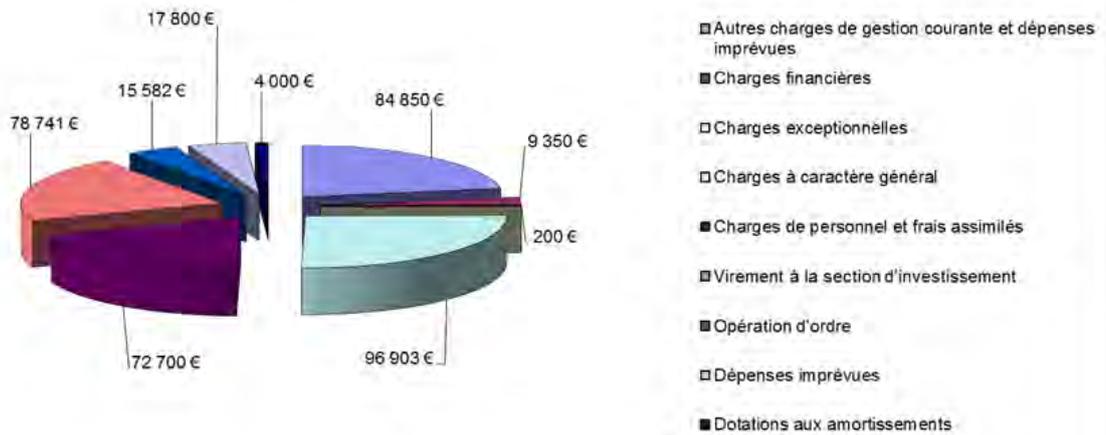
Fiscalité comparative 2015



Budget Communal

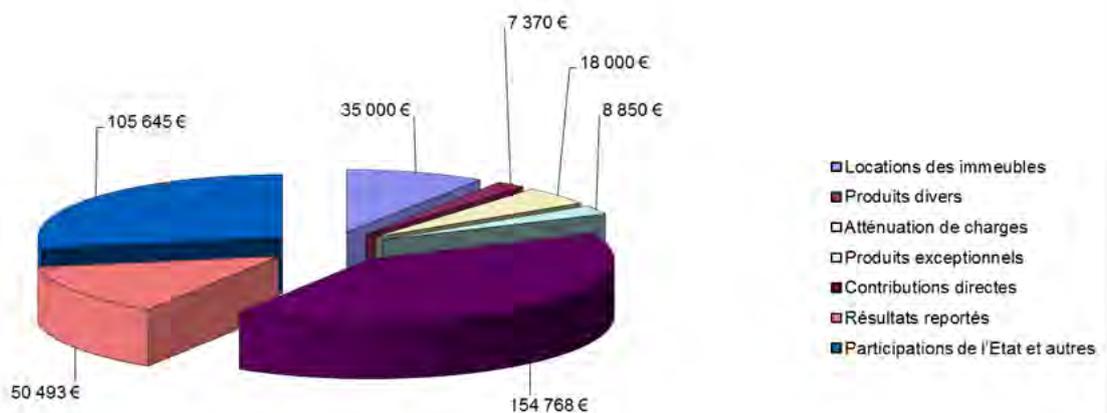
Fonctionnement Dépenses en Euros

Montant : 380 125,55 €



Fonctionnement Recettes en Euros

Montant : 380 125,55 €



Budget Communal

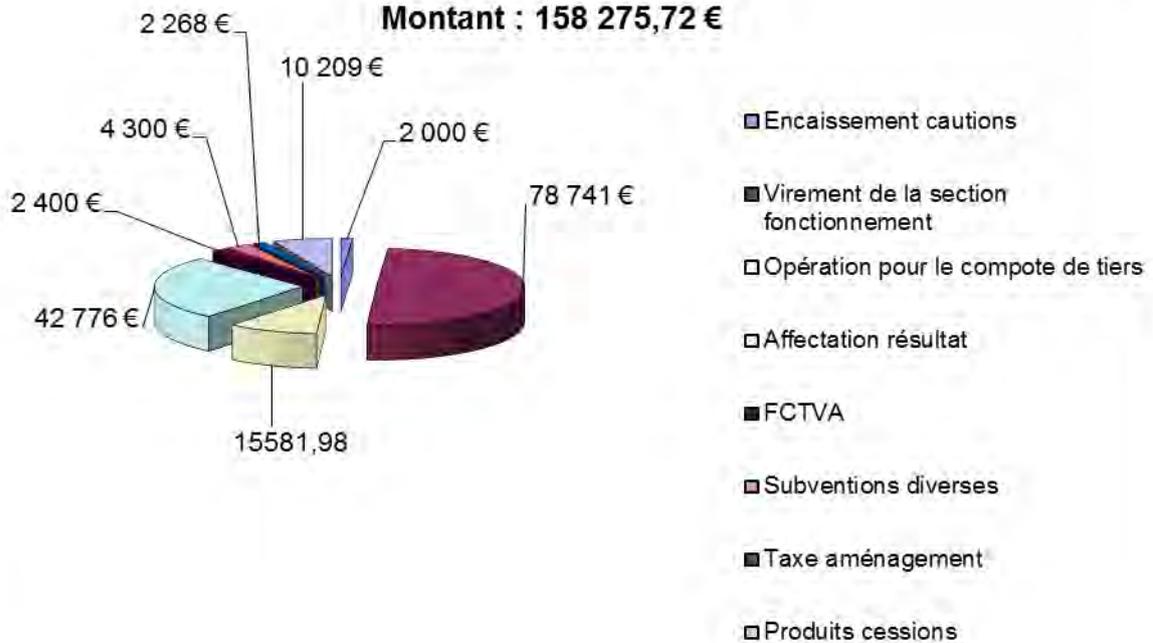
Investissement Dépenses en Euros

Montant : 158 275,72 €



Investissement Recettes en Euros

Montant : 158 275,72 €



Service de la Mairie

Secrétariat de Mairie

Tel : 03 85 50 46 98

Mail : trambly@wanadoo.fr

www.trambly.com



Jours et horaires d'ouverture du secrétariat :

- Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 18h
- Samedi : 14h à 18h
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, passer par l'Agence Postale de 13h30 à 16h
Egalement le samedi matin de 9h à 11h30

Permanence du Maire le lundi matin



Tarif 2016 du Mille Club :

Habitant de Trambly :

- 1 journée (12h) = 70 €
- 1 Week-end : 95 €
- Forfait chauffage = 20 €

Habitant extérieur :

- 1 journée (12h) = 120 €
- 1 Week-end : 160 €
- Forfait chauffage = 35 €
- Electricité : 0.22 € le kw
- Caution : 150 € à la prise de possession de la salle
- Arrhes de réservation : 50% du montant de la location.

**Renseignements et réservations auprès de
Mme Marie-Thérèse Martinot
03 85 50 49 17 (heures repas)**

Déchetterie communautaire de Trambly :

tel. 03 85 50 45 08

Horaires d'été : 31 mars au 31 octobre

Lundi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 8h à 12h et 14h à 18h

Horaires d'hiver : 1^{er} novembre au 30 mars

Lundi : 9h à 12h

Mercredi : 9h à 12h

Samedi : 14h à 17h

Pensez à réserver la salle plusieurs mois à l'avance.



L'Agence Postale Communale



L'Agence Postale Communale est ouverte depuis le 1er juillet 2008 dans l'immeuble de la Mairie. Elle est tenue par Colette CHAINTREUIL, agent communal.

Nous vous rappelons les principales opérations qui peuvent être faites directement à l'Agence.

Service Postal :

Vente de timbres ordinaires et collections

Vente d'enveloppes « Prêt à poster » de 20 à 100 grammes - Lettre verte

Vente emballages Colissimo France

Affranchissement du courrier « simple », recommandé ou suivi - France ou international

Affranchissement de colissimo « simple » ou recommandé - France ou international

Retrait de lettres ou colis

Contrat garde de courrier ou réexpédition temporaire ou définitive du courrier

Service Financier :

Retrait d'espèces sur compte courant ou compte épargne jusqu'à 350 € par période de 7 jours.

Dépôt d'espèces sur compte courant ou compte épargne jusqu'à 350 € par période de 7 jours.

Remises de chèques

Virement

Le nouveau billet de 20 € est sorti le 25 novembre 2015.



Des timbres encore plus simples à utiliser !

À partir du 1^{er} janvier 2016, apposez un ou plusieurs timbres par tranche de poids sur votre enveloppe et le tour est joué !

Poids	➤	Nombre de timbres*
Jusqu'à 20 g	➤	1 timbre
Jusqu'à 100 g	➤	2 timbres
Jusqu'à 250 g	➤	4 timbres
Jusqu'à 500 g	➤	6 timbres
Jusqu'à 3 kg	➤	8 timbres

Ce dispositif concerne les affranchissements Lettre verte, Lettre prioritaire et Ecopli**.



**Sont exclues la Lettre suivie et la Lettre recommandée.

*Pour les conditions de la Lettre internationale, renseignez-vous au guichet ou sur laposte.fr

Horaires ouverture :

Lundi au vendredi : 13h30 - 16h Levée du courrier à 15h30

Samedi : 9h - 11h30 Levée 10h30

 **03 85 30 52 88**

Des pierres de la collection « A Cloche-Pierres » sont exposées dans des vitrines visibles aux heures d'ouverture de l'A.P.C.

Vous pouvez aussi admirer des dessins de Michel BOUILLOT, représentant des maisons Tramblyronnes.

Aménagement du village

Barrière sécuritaire route de la Croix St Clair



Depuis début mai, l'entrée du Bourg, route de La Croix St Clair a fière allure.

Une équipe d'élus municipaux a procédé à l'installation de supports bois avec des fixations métalliques au sol sur 125 mètres linéaires.

Cet aménagement a permis de réduire la vitesse des véhicules grâce à un effet de rétrécissement de la chaussée.

Coût de l'opération : 3 200 €.

Une subvention du Conseil Départemental de 1 127 € a été obtenue, au titre du dispositif « répartition 2015 du produit des amendes de police ».

Au printemps prochain, de nouvelles jardinières seront posées pour embellir la voie principale allant au centre de notre village.

Sentier « Mon Raccourci »

Le sentier « Mon Raccourci » est devenu un lieu incontournable pour les promeneurs. Depuis le printemps dernier, cette réalisation communale permet un circuit bien sympa autour du Bourg, sur une distance totale 800 mètres.

La clôture a été posée aussi par les élus municipaux et les accès aménagés par l'Entreprise Jaffre. Rappelons que ce chemin est exclusivement piétonnier et donc interdit à tous les engins à moteur pour assurer la tranquillité du voisinage.



Aménagement du village

Nouveau parking au Mille Club

Un nouveau parking a été créé début août aux abords du « Mille Club » sur un terrain propriété communale.

D'une superficie d'environ 2000.m2, il va rendre grand service lors d'importantes manifestations organisées tout au long de l'année : randonnées pédestres, fêtes au village, rencontres et réunions diverses, etc....

Coût de l'opération : 5 135 € HT.

Une subvention avait été obtenue dans le cadre de l'aménagement des espaces publics du village.

Cet aménagement sera complété par la plantation de tilleuls dans les prochains mois.

Au printemps, une couche de « gré » stabilisera cet espace « caillouteux » et dans les années futures un éclairage pourra y être installé (les gaines ont déjà été préalablement passées dans le sol).



Signalétique des Charrières

Comme prévu, la signalétique des différentes voies des « Charrières » s'est concrétisée au printemps dernier : plaques de rue, numéros de maison ont été mis en place après l'accord des propriétaires concernés.

Cet aménagement simple, pratique et convivial facilite la vie des habitants ; il est bien utile aussi pour les facteurs, livreurs et visiteurs.

Il est envisagé de poursuivre cette signalétique dans le secteur de « La Vallée » et ensuite elle pourra être étendue à d'autres hameaux.



Le lavoir

La complainte du lavoir de Trambly

Simple bâtisse en pierres
Le long de la rivière
Pour bien de lavandières
Je fus construit naguère.

Mères laborieusement
Battaient moult vêtements
Pendant que petits enfants
Jouaient au fil du courant.

Tout allait paisiblement
Et même amoureusement
Pour les jeunes prétendants
En quête d'isolement,

Lorsque subrepticement
Le temps malicieusement
Rongeant mes soubassements
Me créa bien des tourments.

Quoique tombé dans l'oubli
Loin des soucis de la vie
Je reste au cœur de Trambly
Fidèle à ses âmes chéries.

Ô braves gens d'ici bas
Pitié pour mon triste état
Sauvez-moi de ce trépas
Ô, ne m'abandonnez pas !

15 novembre 2015
Jean-Pierre Besson



Notre seul lavoir communal existant aujourd'hui est plus que centenaire. Nous n'avons pas retrouvé de traces de sa construction mais elle doit remonter dans les années 1880.

Le lavoir de « La Vallée » très utilisé à une certaine époque a vu ces derniers utilisateurs cent ans plus tard.

Depuis toujours, il fait partie du patrimoine de notre village et il est important de pouvoir le conserver.

Mais en juillet dernier, la poutre principale menaçait de se rompre. Une consolidation a été réalisée rapidement pour éviter l'effondrement et une interdiction au public ordonnée.

Discuté au Conseil Municipal, il a été décidé, sur proposition du Maire, d'effectuer bien plus qu'une réparation, mais une rénovation complète.

Divers petits travaux au fil des ans avaient été effectués qui ont permis de le maintenir en l'état.

Des devis ont d'ores et déjà été sollicités auprès de plusieurs charpentiers et maçons du secteur.

Parallèlement, la Municipalité va délibérer pour demander de subventions au titre du patrimoine rural non protégé : Etat - Région - Département.

Des financements obtenus, ce lavoir pourra voir un début de travaux au cours de l'été prochain.

Nous sommes sûrs que les habitants de « La Vallée » et tous les tramblyrons seront fiers de la seconde vie de ce bâtiment.

Des routes et des chemins

La commission voirie et l'ensemble des membres du conseil remercient vivement toutes les personnes qui œuvrent parfois dans l'ombre à l'entretien des différentes voies et accès communaux et reste à votre écoute pour diverses améliorations



Travaux de voirie

En 2015, l'entretien et la rénovation de différentes voies communales se sont poursuivis tout au long de l'année.

Grâce à une météo très propice, l'entreprise THIVENT basée à La Chapelle sous Dun qui était en charge de la réalisation d'un monocouche entre Plaine et le Pas de la Sue et d'un reprofilage partiel en enrobé sur des secteurs définis entre Présentin et Les Laboriers a pu se faire dans les meilleurs délais. Sur cette dernière portion de route, deux purges ont été effectuées pour extraire l'eau de la chaussée. Parallèlement, le chemin reliant Le Pas de la Sue à La Forêt a été renforcé partiellement grâce à la mise en place d'un matériau provenant du rabotage des routes après avoir été retraité sur leur site.

En plus de la création du deuxième parking du Mille Club, l'entreprise JAFFRE s'est chargée de reprofiler le chemin reliant Les Entrées à Commerçon du haut avec la création de plusieurs saignées et d'un apport sur la partie haute de plusieurs mètres cubes de matériaux pris dans la carrière de Plaine.

Bernard, René et Jean-François VIVIER ont procédé gracieusement à la remise en état du chemin des Barres avec un matériau de type 31/5. Nous leur adressons nos sincères remerciements.

COMMUNE DE TRAMBLY DÉBARDAGE RÉGLEMENTÉ

Contacteur Mairie 03 85 50 46 98
(arrêté municipal consultable en mairie)

Il est à rappeler que le débardage forestier est soumis à une réglementation, il est donc fortement conseillé d'effectuer les démarches au préalable avant toute intervention dans le but de responsabiliser les différentes entreprises qui interviennent sur la commune.

L'ensemble des travaux d'entretien de type broyage, curage de fossés et de déneigement a été confié à l'entreprise Thierry LACHARME et suivi également par les employés communaux Alain et Eric.

Réhabilitation Maison communale « Bouquet ».

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 8 mai dernier, le Conseil Municipal a retenu, après consultations de divers artisans, les entreprises suivantes pour mener à bien les travaux de réhabilitation de la maison « Bouquet », située Passage Célestine au Bourg, en un appartement locatif :

- maçonnerie-carrelage - Sarl Vouillon Benjamin - Matour
- H.T. : 8 079,70 €

- plancher bois - Sarl Charvet Stéphane - Trambly -
H.T. : 2 571,05 €

- menuiseries - Sarl Laffay Père et Fils - St Léger/
Bussière - H.T. : 15 311,34 €

- plâtrerie-peinture - M. Feuillet Frédéric - Matour -
H.T. : 21 632,61 €

- électricité/v.m.c. - Sas Bonhomme Patrice - Tramayes
H.T. : 5 004,00 €

- chauffage - Eurl Mulot Eric - Dompierre les Ormes :
H.T. : 3 545,45 €

- plomberie-sanitaire : Eurl Mulot Eric - Dompierre les
Ormes : H.T. : 4 421,71 €

- rappelle que par des précédentes délibérations les
coûts d'autres prestations concernant cette opération
ont été acceptés :

- marché de maîtrise d'œuvre : Côté Plan (Prost Philippe)
Dompierre les Ormes : H.T. : 7 500,00 €

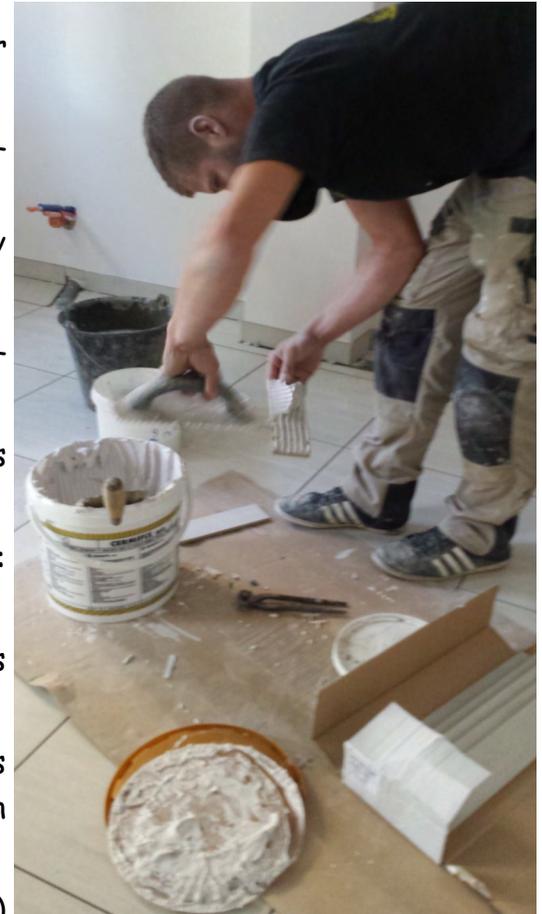
- études thermiques : Cabinet Ceereco - Prissé : H.T. : 800,00 €

- coordination sécurité : M. Coluni Michel - St Marcelin de Cray : H.T. : 913,00 €

- dépose poutre/grille à plafond : Sarl Charvet Stéphane
- Trambly - H.T. : 1 515,36 €

Coût total de l'opération :

75 194,51 €.



Réhabilitation Maison communale « Bouquet ».

La démolition totale des cloisons, escaliers, électricité et carrelage a été réalisée pendant l'hiver dernier par les 2 agents communaux.

Les travaux ont débuté courant juin et se sont terminés suivant le planning établi fin octobre dernier avec des réunions de chantier bien coordonnées par notre Maître d'œuvre tous les lundis à 17 h.

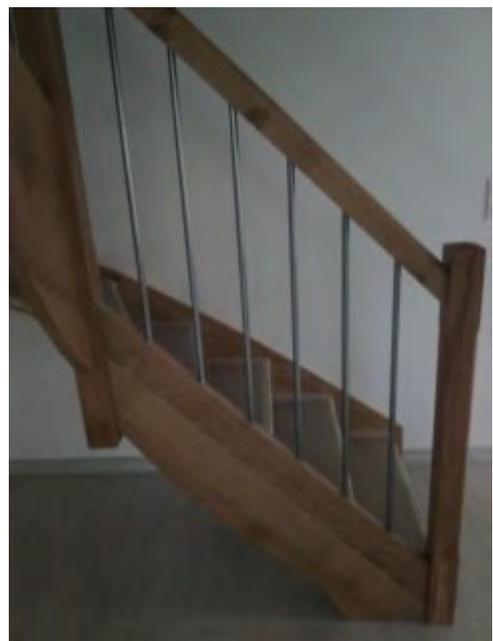
Le financement est assuré par une aide du Conseil Régional de Bourgogne au titre du dispositif « Villages Avenir » d'un montant de 20 820 € et par une subvention du Conseil Départemental de Saône et Loire pour 6 647 €.

Une convention particulière de mise en place de l'appui financier au projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) par l'intermédiaire de la Com.Com. a été signée par le Maire le 12 juin dernier avec Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ; cette convention permet d'obtenir une aide complémentaire dans le cadre des travaux « transition énergétique » de 26 122 €. ; un emprunt a été souscrit auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, à taux fixe de 1,64 %. ; le remboursement du prêt sera couvert par le loyer.

Par délibération du 11 septembre, le Conseil Municipal a fixé le loyer à 400,00 € par mois.

Le 31 octobre, une matinée « portes ouvertes » a permis aux tramblyrons de se rendre compte de cette belle réalisation.

Depuis le 1er novembre, c'est Héléna Sangouard-Goncalvès avec ses enfants qui occupent ce logement tout neuf. Pour compléter cet aménagement, la municipalité a doté la cuisine de meubles et équipements électriques adaptés.

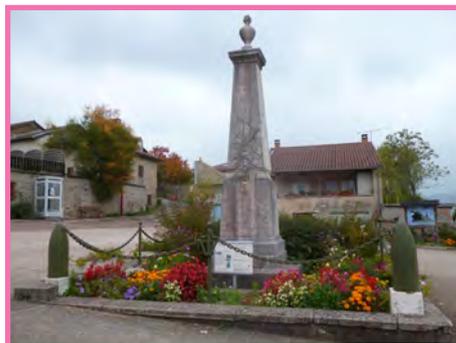


Des nouvelles du financement du Monument aux Morts

Dans le bulletin municipal 2014, il avait largement évoqué le projet de restauration du monument aux morts, situé sur la place centrale de notre village.

Le coût de cette restauration complète à l'identique a été affiné et avoisine les 32 000 €.

Au printemps dernier, la Municipalité a décidé de lancer en partenariat avec la Fondation du Patrimoine Bourgogne, une souscription publique afin de permettre à chacun, particuliers, associations, entreprises, de se mobiliser en faisant un don et de contribuer ainsi à préserver le patrimoine et le devoir de mémoire chers aux habitants de Trambly.



Chaque donateur peut et pourra bénéficier de déductions fiscales incitatives.

Au 1er décembre 2015, il a été enregistré à la Fondation du Patrimoine un montant de dons pour la somme totale de 7535 € provenant de particuliers tramblyrons ou amis de Trambly et d'associations du village.

S'ajoutent à ces dons, une subvention d'un montant de 8 000 € attribuée par le Conseil Départemental de Saône et Loire au titre du patrimoine culturel, 1 600 € accordés par l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre. Le souvenir français apportera aussi sa contribution. Une autre aide est attendue au printemps prochain dans le cadre d'une réserve parlementaire.

Le planning suivant peut vous être d'ores et déjà présenté :

- validation définitive du projet par le Conseil Municipal en mars prochain et commande de la restauration,
- durée des travaux à partir d'avril-mai : 4 mois avec démontage complet de l'édifice ; pendant cette période, notre village n'aura plus de monument.
- remise en place du nouveau monument : sept-octobre
- inauguration le 11 novembre ou aux alentours ; les donateurs, financeurs, habitants et personnalités du territoire y seront bien sûr conviés.

Mais la souscription publique en partenariat avec la Fondation du Patrimoine Bourgogne se poursuit encore pendant plusieurs mois et donne droit à déduction d'impôts.

Par convention signée avec cette fondation, il a été confirmé à la Commune que cet organisme valorisera les dons par rapport à leurs montants. Une aide très significative pourra alors être versée pour cette restauration.

Les chèques doivent être libellés au nom de la Fondation du Patrimoine ; les adresser en Mairie ou auprès de la Fondation du Patrimoine Bourgogne 88, rue Jean-Jacques Rousseau - BP 25105 - 21051 DIJON - Tél. 03 80 65 79 93.bourgogne@fondation-patrimoine.org

Tous renseignements auprès du Secrétariat de la Mairie ou auprès du site officiel internet de la Mairie de Trambly : www.trambly.com

René Chassignol

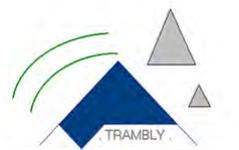
Le 19 novembre dernier, René Chassignol est décédé à l'Ehpad de « Champrouge » à Mazille où il résidait depuis 2013.

Né en 1922 à Chambilly, René Chassignol a été des décennies propriétaire avec sa famille de la maison bien arborée située en « Germain » entre les routes départementales de Matour et Dompierre.

Instituteur de 1945 à 1977 à Mazille, René était un très grand sportif et un artiste.

Amateur des abeilles, chasseur, cyclotouriste, skieur, sculpteur et graveur sur inox, tireur à l'arc, peintre, M. Chassignol se passionnait pour « tout ».

Notre Commune lui doit la création du logo en 1990. Ce logo toujours le même depuis 25 ans est bien présent sur tous les courriers de la Mairie et il utilisé sur les différents supports assurant la promotion de la Commune.



Au décès de son épouse Ginette en 1998, il quitte Trambly pour son chalet de La Clusaz.

Il repose désormais au cimetière de notre village.



Gravure sur inox réalisée par M. Chassignol dans les années 90.

Henri Bouteloup



Le 20 août est décédé à Roanne, Henri Bouteloup.

Né le 23 septembre 1935 à Matour, Henri résidait à Chauffailles mais était fortement attaché à notre Commune où il venait très régulièrement. Propriétaire forestier et spécialiste des boisements, Henri a offert pendant de nombreuses années les sapins de Noël pour décorer notre village.

Aux familles, nous renouvelons toutes nos sincères condoléances.

Vie scolaire



école



M. Alain DESCHENAU, professeur des écoles de la commune, a fait sa 9^{ème} rentrée scolaire 2015-2016.

L'effectif reste inchangé depuis l'an dernier, soit 24 élèves répartis sur deux niveaux en CM1 et CM2. Au retour des vacances de fin d'année les enfants accueilleront une nouvelle camarade.

Cette année la classe va travailler sur les projets pédagogiques suivants :

- * chaque mercredi matin les élèves se rendent à la bibliothèque avec la présence de bénévoles pour les aider dans leurs recherches
- * la classe a participé à deux ateliers proposés par le LAB 71 à l'occasion de la fête de la science autour du thème « ombre et lumière »
- * les élèves se rendront au cinéma de MATOUR avant Noël
- * la classe participera à un concours proposé par la Fédération Française de Football : les élèves devront réaliser une création artistique autour du football qu'ils présenteront lors du concours national
- * en lien avec la réforme du collège les élèves mettront en place des projets communs avec la possibilité d'un intervenant en espagnol afin de permettre au CM2 d'appréhender l'apprentissage de cette nouvelle langue.

Cette nouvelle année scolaire sera donc très riche et rythmée pour les enfants.

Restaurant scolaire



Les enfants de l'école primaire de Trambly ont des repas cuisinés sur place par Mme JANIN Chantal.

Le prix des repas est le suivant : 2.70€ pour un enfant et 3.80€ pour un enseignant.

Le prix de revient d'un repas est de : 3.14€

Le paiement des repas reste inchangé, il s'effectue avant le 10 de chaque mois, soit par chèque, espèces ou par virement.

Présidente : Virginie Bastita 06.70.10.39.34

Trésorière : Karen Da-silva

Secrétaire : Séverine Martin

Téléphone cantine : 03 85 50 43 28



Les dons de légumes frais et de fruits sont les bienvenus !



S.I.V.O.S. des GROSNE

Année scolaire 2015 - 2016

Communes					ST JACQUES	
	ST LEGER	GERMOLLES	TRAMBLY	ST PIERRE	MATOUR	TOTAL
Ecoles					TRADES	
ST LEGER	6	2	7	6	Trades 1	23
					St Jacques 1	
GERMOLLES	4	1	7	8	Tramayes 1	21
TRAMBLY	4	2	9	8	St Jacques 1	24
ST PIERRE	4	1	9	7	Tramayes 1	22
Maternelle						
ST PIERRE	6	2	2	5	Trades 1	17
Primaire					Cenves 1	
TOTAL	24	8	34	34	7	107

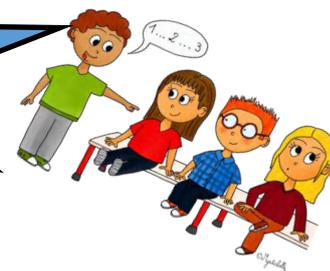
St Léger : moyenne et grande section maternelle, CP,

Germolles : CP et CE1

Trambly : CM1 et CM2,

St Pierre : petite et moyenne section maternelle,

Soit 107 enfants pour 76 familles



Budget 2015 du SIVOS - Section de Fonctionnement

Dépenses	
Toutes fournitures	72 091.00
Charges de personnel	132 900.00
Dépense imprévues	3 896.11
Autres charges de la gestion courante	4 640.00
	213 527.11
Recettes	
Excédent de Fonctionnement	28 474.11
Produits de services	11 853.00
Subventions diverses : - Subventions départementales : (25 200.00€)	
- Subventions des communes : (148 000.00 €)	173 200.00
St Léger s/B : 35 954.49 €	
St Pierre le V. : 45 753.92 €	
Trambly : 47 853.83 €	
Germolles s/G : 18 437.76 €	
	213 527.11

S.I.V.U.

GARDERIE PERISCOLAIRE " LA CIGALE "

Suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires, le S.I.V.U a pu maintenir la même organisation mise en place l'an dernier ; qui a été une réussite.

Durant cette nouvelle année scolaire les enfants vont ainsi bénéficier de 18 séances d'activités d'animation et de créations.

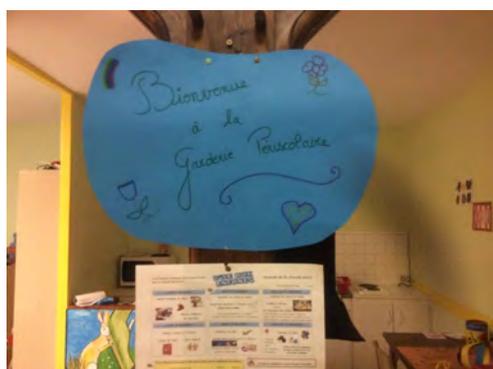
créations.

Le service de garderie périscolaire de Trambly se décompose de la manière suivante :

- ◇ accueil le matin : 5 jours par semaine dès 7h30 et sur demande à partir de 7h15
- ◇ accueil le soir : 4 jours par semaine jusqu'à 18h30

A noter que cette année la fréquentation en semaine varie entre 4 et 12 enfants et que le mercredi matin la garderie ouvre uniquement sur inscription. Les parents doivent ainsi prévenir au moins la veille avant 16h de la demande de garde.

Les enfants sont accueillis le matin par Laëtitia DURAND et les soirs par Pamela ROUGEOT et Elodie DESROCHES. L'équipe est très appréciée des enfants par leur implication et leur mise en place d'activité adaptées à leurs demandes.



Cette année le conseil syndical a revu les tarifs à la baisse afin de permettre à des familles supplémentaires d'accéder à ce mode de garde (surtout pour le mercredi). Voir les tarifs ci-contre.

Chantal JANIN, notre fidèle cantinière continue d'assurer avec brio la garderie des enfants entre la fin du temps scolaire et l'arrivée du bus. Les enfants sont toujours aussi bien choyés par sa bienveillance. Cette activité est gérée par le SIVOS.



SIVU ENFANCE JEUNESSE DE LA HAUTE GROSNE :
Flash Info : Tarifs des garderies périscolaires et de l'accueil de loisirs du mercredi
Année scolaire 2015-2016

GARDERIES PERISCOLAIRES pour les enfants scolarisés de la
maternelle au CM2

Elles accueillent les enfants scolarisés en écoles maternelle et élémentaire. Les garderies périscolaires de La Chapelle du Mont de France, Dompierre les Ormes, Matour, Trambly, Tramayes et Vérosvres ouvrent à 7h30 et ferment à 18h30. L'accueil peut se faire dès 7h15 à la demande des parents.



Les tarifs sont identiques aux tarifs 2014-2015.

Garderies périscolaires	Sivu*	Hors Siviu
accueil séance matin	2 €	2€40
accueil séance soir**	3 €	3€60
forfait trimestre matin	65 €	78 €
forfait trimestre soir**	96 €	116 €
forfait trimestre matin et soir**	138 €	166 €
Forfait retard par ¼ d'heure de retard par enfant	2€50	

*Bénéficiaire du tarif SIVU les habitants de la Communauté de communes de Matour et sa région et les habitants de Tramayes
 ** petite collation incluse

Pour tous renseignements contacter lors des vacances scolaires le sivu au 03-85-59-76-58. Les dossiers d'inscription et le règlement intérieur seront disponibles à partir du 10 août : www.sivu71.fr ou sur demande au SIVU.

Lors de l'année scolaire contact des garderies périscolaires

La Chapelle Mt de France ☎ 03-85-50-26-41 **Matour** ☎ 03-85-59-76-58 **Trambly** ☎ 03-85-50-47-36

Dompierre les Ormes ☎ 06-38-81-45-27 **Tramayes** ☎ 03-85-50-58-11 **Vérosvres** ☎ 03-85-24-80-72

Jouer pour bien grandir !

L'ILE AUX ENFANTS
Accueil de Loisirs du MERCREDI pour les enfants scolarisés de la
maternelle* (* à partir de 3 ans) au CM2

La matinée du mercredi étant une matinée scolaire l'accueil de loisirs du mercredi prendra en charge les enfants préalablement inscrits pour le repas de midi et les activités de l'après-midi (fin de journée 18h). Un ramassage est organisé en fonction des demandes pour permettre l'accessibilité des services. Le transport aller s'effectue à la sortie de l'école ou à l'arrêt du transport scolaire. Les enfants sont véhiculés sur le site de Matour. Les enfants déjeunent puis des activités sont organisées l'après-midi. Le retour du soir peut être organisé sur les sites de Matour, Dompierre les ormes et Tramayes.

LE MERCREDI pendant l'année scolaire	Sivu*	Hors Siviu
Mercredi avec transport, repas, animation, goûter (accueil jusqu'à 18h)	11 €	13€20

Pour tous renseignements contacter le sivu au 03-85-59-76-58. Les dossiers d'inscription et le règlement intérieur seront disponibles à partir du 10 août : www.sivu71.fr ou sur demande au sivu.

L'accueil de loisirs fonctionne aussi à chaque période de vacances scolaires, le programme et tarifs seront diffusés un peu avant la période des vacances dans le cartable des enfants et sont consultables sur le site internet : www.sivu71.fr

Autour de l'église

2015, une année plutôt calme autour de notre église.

Le début de l'année a vu la fin de la restauration des vitraux. Les travaux délicats et de longue haleine entrepris par Fabienne Desmet ont été menés à bien et les vitraux comme neufs irradiant à nouveau de leurs beaux éclats l'intérieur de l'église.

Pas d'autres travaux importants réalisés. Juste, et c'est important de le souligner, un nettoyage complet sur une demi-journée, à grand renfort de balais, éponges, chiffons et "têtes de loup" qui a rassemblé au grand désespoir des araignées quelques bénévoles. Qu'ils en soient déjà remerciés !

Les seules interventions effectuées l'ont été en petits travaux d'entretien : éclairage, sonneries de cloches, sonorisation ...

Restent en prévision pour l'année à venir, un grand nettoyage et un traitement lasure de tous les bancs qui en ont bien besoin, attaqués qu'ils sont par les vers.

D'autres travaux, cette fois du ressort de la commune, qu'il serait bon d'envisager, les ponçage, lasure ou peinture des deux portes de l'église (la grande porte d'entrée et la petite porte latérale). Un regret cependant, le bel et haut sapin du jardin de la cure coupé soi-disant à la demande des riverains.

... A tous chœurs !

A signaler également, que notre église sera à l'honneur le samedi 23 janvier prochain. Ce soir-là, un concert réunissant près de 100 choristes sera donné au profit de la Maison Paroissiale.



Inauguration de la Maison Paroissiale

Le 12 avril dernier, la nouvelle Maison paroissiale située au Fourneau, en bordure de la D.95 a été inaugurée par Mgr Benoît Rivière, évêque d'Autun, en présence de plusieurs élus locaux et autour de Jean Pierre Leconte, de l'équipe de suivi du projet et de bon nombre de paroissiens. Après une messe en l'église de Matour, tout le monde s'est retrouvé sur place pour découvrir et visiter cette belle réalisation et partager à l'occasion moult gâteaux et verres de l'amitié.

A Cloche-Pierres

30 janvier 2015 : l'assemblée générale a nommé une nouvelle secrétaire : .Françoise Berge-rot.

Elle a ensuite prévu les diverses activités pour l'année et voté l'octroi d'un don de 500 euros à la commune pour les travaux du monument aux morts.

18 mars : remise en état des vitrines et mise en place des minéraux et fossiles

22 mars : 1er vide dressing et vente de brioches



20/21 juin : 5ème bourse aux minéraux et fossiles

10 exposants professionnels et 200 visiteurs. Pour l'animation, nous avons accueilli un lapidaire formateur : Gérard Herman de Nîmes, un artiste sculpteur sur pierres : Luc de Nieul de Martailly les Brancion (voir sa galerie expo d'œuvres pour le Grand Palais à Paris et autres ou sur son site internet).

5 aout : les membres de l'association ont visité le château et le village médiéval de Brancion avec une guide passionnée ; puis la galerie de Luc Denieul et la collection privée de Jean Bacconet, membre très actif de l'association.

28/29 novembre : vente de brioches et 1ères puces de couturières et loisirs créatifs
mise en hivernage de la collection.

Nous remercions les donateurs de la collection privée de minéraux que nous sommes allés chercher à Paray le Monial.

Elle sera exposée dès 2016.

Nous invitons toute personne intéressée à prendre part aux activités de notre association à se rapprocher d'un de ses membres-voir en mairie.



Jeu des photos insolites

Connaissez-vous bien notre village ?

20 photos ont été immortalisées dans différents secteurs de la Commune. Toutes bien visibles d'une voie publique, ces images vous feront parcourir les hameaux de Trambly. Mais attention, une photo n'est pas située sur le territoire de la Commune.

Bonne observation et belles découvertes.

Le nombre de rond bleu à côté du nom du hameau détermine le nombre de photos sur ce lieu. Il faut indiquer le numéro de la photo dans les ronds bleus sur le bulletin réponse. Ce bulletin de participation au jeu concours est situé au dos de l'invitation des vœux de la Municipalité.

Les résultats de ce jeu seront dévoilés lors de la journée destinée à nos aînés le 06 mars prochain. Un tirage au sort déterminera le ou les gagnants (es).

Des lots surprises sont à gagner.

Le bulletin est à déposer avant le 28 février 2016 dans l'urne située au secrétariat de la

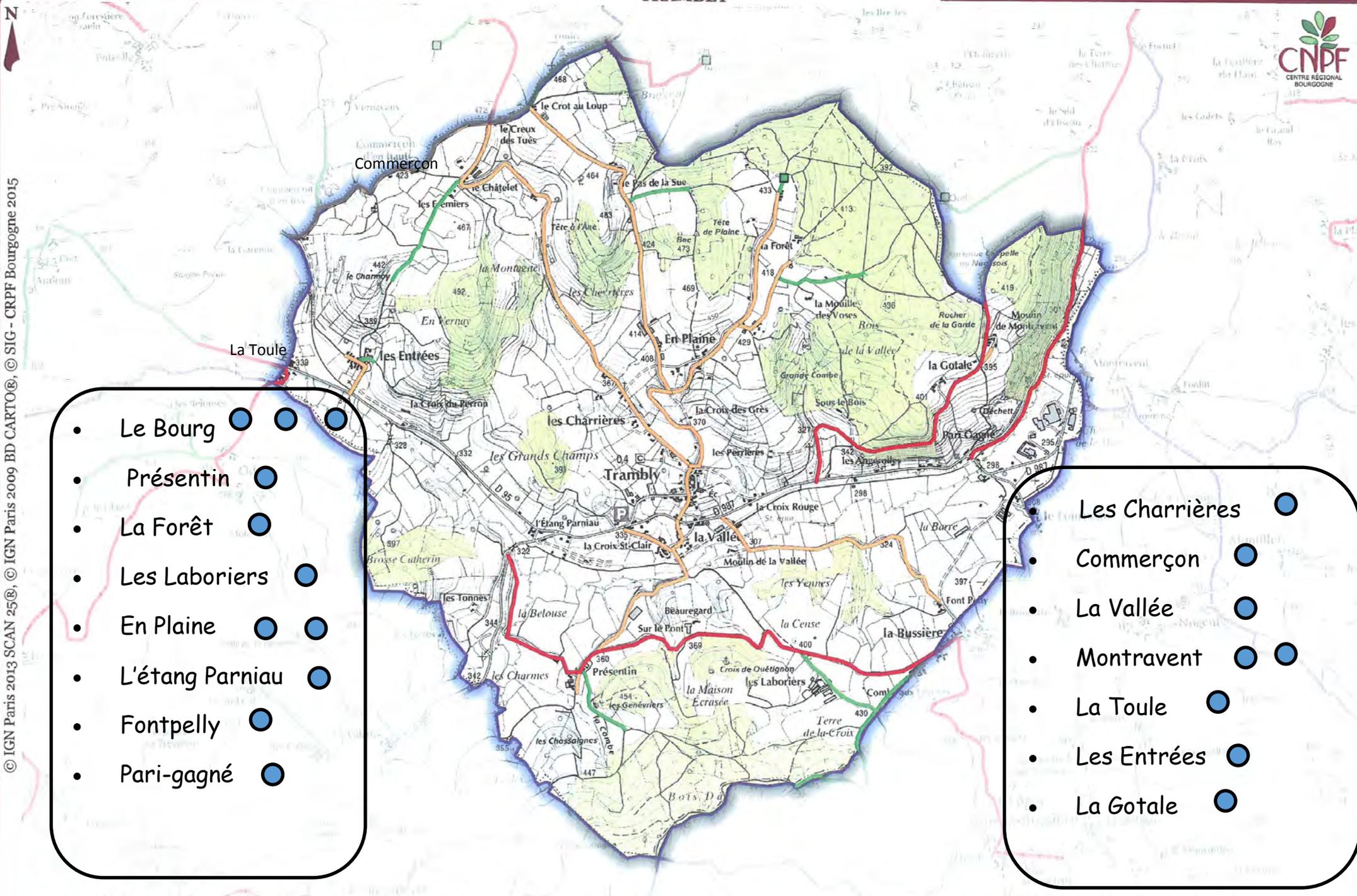


Ces

photos

ne

TRAMBLY



- Le Bourg ● ● ●
- Présentin ●
- La Forêt ●
- Les Laboriers ●
- En Plaine ● ●
- L'étang Parniau ●
- Fontpelly ●
- Pari-gagné ●

- Les Charrières ●
- Commerçon ●
- La Vallée ● ●
- Montravent ● ●
- La Toule ●
- Les Entrées ●
- La Gotale ●

— VC d'intérêt forestier
 — Voies communales
 — Routes forestières
 ■ Places de dépôt de bois
 ■ Plate-forme bois énergie
 ■ Unité de transformation du bois

0 1 2 km

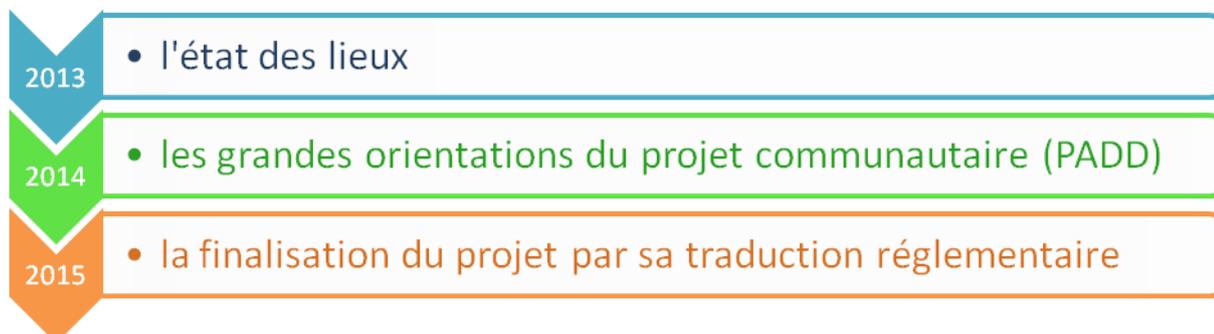




Finalisation du PLUIH de la communauté de communes de Matour et sa Région

L'année 2015 a permis de finaliser le projet du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** avec un volet **Habitat**.

Les étapes



Le 10 septembre 2015, le conseil communautaire a voté le projet de PLUIH à l'unanimité, franchissant ainsi une étape importante dans le processus. Le PLUIH est depuis octobre soumis à la consultation des personnes publiques associées (services de l'Etat, chambres consulaires, communes et communautés de communes voisines, Département, Région).

Une fois cette consultation achevée, le PLUIH sera soumis à une enquête publique qui durera un mois. Cette enquête devrait avoir lieu au printemps. Une information préalable sera réalisée dès que les dates seront connues. Elle sera suivie d'un avis du commissaire enquêteur. Le PLUIH pourra alors être modifié sans remettre en cause son fondement. Le Conseil communautaire sera amené à se prononcer sur le projet définitif. Le PLUIH s'imposera à toutes les autorisations d'urbanisme.

(voir bulletin de la Communauté de communes pour les zones du PLUIH)

L'OFFICE DE TOURISME DU HAUT-CLUNISOIS



2015, un temps chaud et ensoleillé, une bonne fréquentation touristique : quoi de plus normal ??

Certes, la météo a un rôle essentiel dans la fréquentation touristique de notre territoire, dont le principal atout sont les paysages, le calme, le tourisme « vert » de pleine nature...

Si la 1^{ère} mission de l'Office du Tourisme : appel, prospection, information, documentation est son cœur de métier, les autres sont menées en partenariat et complémentarité avec tous les acteurs du territoire :

- ⇒ prestataires (hôteliers, restaurateurs, propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes, mais aussi commerçants et artisans)
- ⇒ collectivités locales, responsables des infrastructures du territoire, et en particulier de ses réseaux de déplacement et de sentiers, et leurs délégués
- ⇒ partenaires et structures touristiques voisins (autres Offices, Pays, organismes départementaux, régionaux ou nationaux)
- ⇒ et tous les bénévoles qui participent, donnent un coup de main, défrichent, entretiennent, et participent à l'animation du territoire





Les Amis des Fleurs

C'est donc sous le signe du changement que l'année 2015 a commencé lors de renouvellement du bureau.

En effet, Françoise était nommée trésorière alors que Marie-Thérèse était élue trésorière adjointe.

Nous tenons à dire merci à toute l'équipe de bénévoles pour toute la dynamique dont ils font preuve, dans la bonne humeur. Grâce au travail d'entretien et d'arrosage régulier durant l'été, la végétation a très peu été perturbée par la sécheresse malgré les mesures préfectorales limitant l'utilisation d'eau. Nous remercions la commune pour son aide en moyens humains ainsi que toutes les personnes ayant participé aux différentes manifestations.

Nos rendez-vous 2016 :

AG : 10 janvier

Loto : 21 février

Marché aux fleurs : 8 mai

Appel à bénévoles :

toute personne qui désire se joindre à l'équipe sera bienvenue.

Les Bouchons de l'Espoir

L'Association « Les Bouchons de l'Espoir » a connu, cette année, une effervescence pour la récupération des bouchons plastiques alimentaires et non alimentaires.

Le local mis à notre disposition par la commune de Lugny, une fois par trimestre, a été ravagé par un incendie commis par des enfants jouant avec des pétards. Malgré cela, la commune a eu la gentillesse de réserver un local se situant à la Mairie.

Lors de notre dernier loto, une petite affluence de personnes présentes, mais n'ayant pas empêché le très bon fonctionnement de celui-ci.

Si des personnes désirent offrir des lots pour le prochain loto qui se déroulera au mois d'octobre 2016, elles peuvent les déposer auprès du président, Monsieur Pierre-Yves LAFAY. Le siège social de l'association se situe au Bar-Tabac à Trambly. Vous pouvez également y déposer vos bouchons.

Pour l'année 2016, nous allons rechercher des sponsors pour la réalisation d'objets publicitaires : par exemple des sacs de courses sur lesquels apparaîtront le nom des sponsors. (vendus à un tarif unique.)





Le foyer rural



Animer et développer la vie du village sont les principales vocations du Foyer Rural. Ces actions sont possibles grâce au partage et à l'envie de "faire ensemble".

Le Foyer Rural participe à la vitalité de notre commune en proposant des activités variées, sportives, ludiques et culturelles destinées à tout public.

Ces moments (activités régulières, ponctuelles et diverses manifestations) rapprochent toutes les générations et les communes aux alentours.

LES ACTIVITES

Gymnastique : le mardi de 18h30 à 19h30, une douzaine de personnes se retrouve à la salle du Mille Club. Au programme : séance de cardio, enchaînements, renforcement musculaire et abdominaux. Une demi-heure de stretching clôture la séance. Toute personne intéressée à rejoindre ce groupe est invitée à prendre contact avec le bureau du Foyer Rural. Responsable : Colette Chaintreuil.

Pilates : le mercredi de 18h30 à 19h30, une vingtaine de personnes se retrouve à la salle du Mille Club. Discipline entre la gym douce et le yoga. Responsable : Maryse Tarlet

Danse de salon : le mercredi de 20h30 à 22h30, une quarantaine de personnes se retrouve à la salle du Mille Club. Nous avons un bon groupe de fidèles motivés, et chaque année quelques nouveaux, encadrés par Monsieur Patuel . Responsable : Marie-Thérèse Martinot.



Art Floral : le jeudi après midi et soir et le vendredi après midi une fois par mois une vingtaine de personnes se retrouve autour de Ginette Philibert pour réaliser de superbes sculptures à partir de fleurs et autres végétaux. Responsable : Josette Aubague

Vannerie : les samedis après midi d'octobre à mars une vingtaine de personnes se retrouve autour de René Perche qui leur apprend à confectionner des corbillons et paniers en côte de châtaigner et osier. Responsable : Annie Wenner



Le fonctionnement de l'association repose sur des personnes bénévoles présentes toute l'année pour assurer l'organisation, la gestion du Foyer et la mise en place de manifestations événementielles ou ponctuelles.

La composition du bureau 2015-2016 est la suivante :

Co-présidents : Bernard Perrin et Annie Wenner

Secrétaire : Colette Chaintreuil - Secrétaire adjoint : Camille Forest

Trésorière : Chantal Janin - Trésorier adjoint : Kévin Prost

LES PARTENAIRES Le Foyer de Trambly adhère au Foyer Rural de Grand Secteur du Clunisois (FRGS) et Villages Solidaires en Haute-Grosne. Il collabore également étroitement avec le Sivu Enfance-Jeunesse.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien.

Le foyer rural est ouvert à toute nouvelle demande ou proposition d'activités

Le foyer rural

DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Randonnée pédestre et VTT : le 30 mars. 5 circuits pédestres et 2 VTT ont été proposés, malheureusement le temps catastrophique de cette journée n'a pas attiré beaucoup de marcheurs et vététistes. La soupe à l'oignon à l'arrivée a été fort appréciée.

L'équipe ne se décourage pas pour autant, et nous vous donnons rendez vous le 13 mars 2016 pour la prochaine édition de la randonnée Serpentine. Les circuits VTT seront abandonnés, randonnée uniquement pédestre en 2016.



Vide grenier : le 12 juillet. Cette année, le vide grenier a été avancé au 12 juillet au lieu d'août. Après avoir fait la randonnée sous une pluie battante, nous étions en vigilance canicule, la fréquentation a été moyenne. Mais chineurs et exposants ont pu négocier, discuter et troquer. Nous remercions les donateurs pour notre stand qui a bien fonctionné. Rendez-vous le 10 juillet 2016.

Ciné en plein air dans le cadre de Cinévillage : le 24 juillet avec projection du film « La Famille Bélier » Le temps incertain nous a contraint de faire la séance dans la cour de l'école. De nombreux spectateurs se sont déplacés quand même.

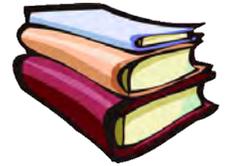
Après midi jeux : le 7 novembre en partenariat avec le Sivu et le groupe jeunes. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de « la semaine nationale du jeu ». En lien avec le Sivu et la Ludothèque, on peut trouver des jeux de sociétés pour tous les âges

Cette année les jeunes n'ont pas fait de sorties. En effet ce groupe s'est « éclaté » quelque peu, par les études, la vie professionnelle et personnelle. Nous attendons la relève !



Le 30 août, les bénévoles se sont retrouvés autour d'un pique-nique à Trades.

La bibliothèque



Les années se succèdent aussi à la bibliothèque sans changement notable... Les permanences sont assurées par les mêmes bénévoles motivés et le fonds livres se renouvelle et se voit doté chaque année de nouveautés. Côté animation le mercredi matin les scolaires de la classe de Trambly investissent les lieux habités par le même entrain. Deux bénévoles averties les reçoivent et les guident dans leurs choix d'albums, petits romans ou recherche documentaire, suivis d'une lecture par l'une d'entre elles. Les enfants sont également invités à présenter un livre qu'ils ont particulièrement aimé. Tout se passe merveilleusement bien et les enfants attendent ce moment d'échange et d'apprentissage à la lecture partagée avec le même enthousiasme.



En début d'année, nous avons eu la chance de recevoir Michèle Merlier et Alain Duret de la bibliothèque de Dompierre-les-Ormes pour une présentation particulière autour de l'animation « Kamishibai », petit théâtre d'images qui accompagne la lecture d'histoires.

Les "Journées des talents" ont été également le point fort de l'année en terme d'animation. Les scolaires accompagnés de Sabine, Annie, Françoise et Josette ont « décorés » les abords de la bibliothèque en faisant preuve de beaucoup d'imagination autour de la nature et plus spécialement la nature et les végétaux. Après une balade au préalable dans la forêt, de nombreux végétaux recueillis se sont transformés en véritables œuvres d'art bien appréciés des visiteurs. Les acteurs de ces deux journées restent les artistes avec les nombreux talents qui ont ravi le public nombreux à la visite. Des ateliers ont fonctionné tout au long des journées avec la poterie et la vannerie sans oublier les déco perles, etc etc... Sans aucun doute, cette manifestation sera reconduite en 2016. A noter cette année la participation de très jeunes artistes qui ont recyclé le carton en instruments et matériel à l'imitation remarquable, bravo à eux !

L'autre participation : la vente d'ouvrages à l'issue de la journée vide-greniers qui

offre l'occasion de faire visiter les lieux et surtout de proposer des livres aux personnes avides de lecture.

Les horaires :

Mercredi matin de 10h30 à 11h30 (scolaires, mais nous pouvons aussi recevoir tout public)

Mercredi après-midi de 13h30 à 15h

Samedi après-midi de 14h à 16h.

L'inscription est gratuite.



La bibliothèque



A la fin du mois de novembre, une exposition intitulée « Sur les chemins de l'école » a été présentée dans les locaux de la bibliothèque. Une exposition photographique composée d'une série de reportages sur le parcours que réalisent des enfants du monde entier pour se rendre chaque matin à l'école. Elle constitue un hommage à la ténacité et à la joie de vivre des enfants, mais souhaite surtout

montrer que les enfants sont confrontés à de nombreux obstacles dans leur quête d'éducation. Ladite exposition a été réalisée par l'UNESCO, Sipa Press et Transdev et a été présentée à New-York et à Paris. Nous avons l'opportunité de l'accueillir et en sommes ravis.

Côté chiffres, en voici quelques uns qui montrent comment nous fonctionnons. Chaque année, la Municipalité nous alloue une subvention de 600€ destinée à l'achat de livres et au fonctionnement de la structure.

L'effectif de lecteurs était en fin d'année 2014 de 117 soit 76 femmes et 41 hommes (78 habitants la commune contre 39 résidents extérieurs), 2044 livres ont été ainsi empruntés.

Les statistiques de l'année 2014 démontraient que nous possédions 1972 livres catégorie adultes, 2288 livres jeunesse ce qui représente un fonds plus qu'estimable de 4260. Plus de 200 livres ont fait l'objet

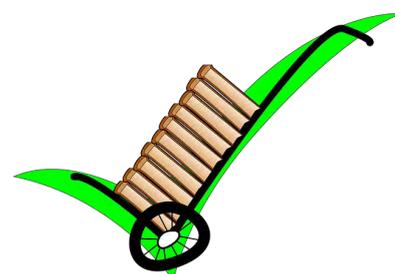
d'achats (pour la plupart, d'occasion) et de nombreux ouvrages sont offerts chaque année.

Quelques nouvelles inscriptions au tableau, mais aussi il faut le souligner une baisse de visiteurs, ce qui est dommage mais nous ne pouvons pas faire obstacle aux « nouvelles technologies » qui sont un frein à la fréquentation des ouvrages papier !

2 renouvellements des livres par an : 1 à domicile par le biais du bibliobus de la Bibliothèque départementale de prêt basée à Charnay-lès-Mâcon et un dans les locaux de celle-ci. Chacun peut commander des ouvrages non disponibles à la bibliothèque de Trambly et ils sont acheminés 2 fois par mois par une navette. Ce service est très utilisé par les enfants de l'école qui préparent des exposés.

Un grand merci à la municipalité qui nous soutient dans nos actions et aux généreux donateurs de livres.

L'équipe bénévole, toujours aussi motivée, elle est composée de 6 personnes et reste ouverte à toutes les bonnes volontés.





Comité des Fêtes



25e anniversaire de votre Comité des fêtes...

Quelle belle année 2015 !

Le loto du 17 mai a été organisé dans le but de refaire un feu d'artifice à l'occasion de la fête du 15 août. Le loto remporta un vif succès....

Le Concert- Apéro du 19 juillet, avec les batteries et fanfares de Tramayes et La Clayette, s'est déroulé, comme chaque année, à l'aire de loisirs du Moulin de la Vallée ; concert très réussi sous un ciel calme et sans pluie.

Les musiciens et les membres du bureau du comité des fêtes ont beaucoup apprécié le repas annuel qui a clos le 1er semestre musical.

Quant au 15 Août, le froid du matin n'effraie pas le pèlerin...ainsi, avec un temps fort agréable, nous avons eu



une très belle fréquentation pour notre fête du village. La publicité faite par Radio Cactus et dans la presse (l'été bleu) a contribué à cette réussite.

Ce 15 Août 2015 a été une parfaite réussite avec :

- ◇ les 58 doublettes au concours de pétanque,
- ◇ un baptême de l'air en hélicoptère,
- ◇ la structure géante pour les enfants,

- ◇ le repas champêtre (préparé par Gilles Delhomme),
- ◇ l'animation musicale (DJ Taïaut)
- ◇ et en clôture le magnifique feu d'artifice

Notre nouveau chapiteau de 4X8 mètres, acheté cette année a été très utile.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur travail de préparation, montage, organisation et démontage...Quelques nouveaux bénévoles sont venus apporter leur aide, nous les remercions vivement.

Notre repas annuel, avec les bénévoles, a eu lieu le 14 novembre dernier, dans une bonne ambiance, autour d'un succulent pot au feu !!!

Les gains récoltés, cette année encore, par la location de matériel (belle réussite en 2015) serviront à réparer les tables, banques etc.... qui ne sont pas en très bon état.



Assemblée générale :

14 février à 10h30

Loto : 22 mai

Concert fanfare : 17 juillet

Comité des Fêtes

Remorque frigorifique : location réservée aux résidents de Trambly

Réservée à la chasse du 15 août au 15 octobre

Associations : 50,00 €

Particuliers : 80,00 €

Repas de quartiers:
1 € la table
0,50 € le banc

Autres locations	Associations extérieures et particuliers	Associations Tramblyronnes
Tables	2 €/ table	Cotisation annuelle de 30 €, Sinon même tarif que particuliers (gratuit : 12 tables et 24 bancs)
Bancs	1 €/ banc	
Parquet (7m X 10m) avec aide au montage	115 €	
Boulier et cartes loto	30 €	
Gaufrier	16 €	
Cafetière 100 tasses	16 €	
Podium et bâche	75 €	50 €
Chapiteau (4m X 8m)	80 €	50 €
Les 2 chapiteaux (4x8)	150 €	100 €
Les 3 chapiteaux (4x8)	220 €	150 €
Chapiteau (4m X 4m)	50 €	40 €
Les 2 chapiteaux (4x4)	100 €	80 €
Buvette		
1 élément	45 €	50 €
2 elements	85 €	
3 éléments	120 €	

Tous renseignements et réservations auprès de Jean-Claude Martinot
Tel : 03 85 50 49 17

A PAYER AVANT
LE DEPART DU
MATERIEL

Le comité des Fêtes reste entièrement à votre service pour d'éventuels besoins en matériel

La vie au club en 2015

Certains se plaignent, la vie est dure, n'a pas été ce que l'on espérait...Allons, restons optimiste et profitons pleinement de ces moments de chaleur et de sympathie que sont nos réunions mensuelles.

Bien sûr, l'âge est venu, les douleurs se font ressentir et nous poussent dans les bras des docteurs et autres kinés et soigneurs de toutes sortes. Mais nous avons, pour la plupart, de la famille, la joie de recevoir nos enfants et leurs enfants, ah oui, c'est vrai ...ce sont nos petits-enfants. Quel plaisir de les voir s'adonner à toutes sortes de mouvements et jeux auxquels nous n'avons plus accès ; tant pis pour le remue-ménage occasionné. Demain, on rangera tout et on aura quelques souvenirs en plus qui viendront embuer nos yeux et donneront un sujet de conversation lors d'une prochaine rencontre.

Justement, évoquons les activités au club.

Trente-quatre personnes sont inscrites cette année et nous devrions enregistrer trois nouvelles recrues en 2016. Toutes ne sont pas présentes régulièrement mais c'est le lot de toutes les associations, et plus d'une vingtaine participe régulièrement.

Qu'avons-nous fait, cette année ? Nous avons fêté différents anniversaires dont ceux de Jean-

Claude et Jacques, entrés dans leur septième décennie, ainsi que, (et cela devient rare), les soixante-cinq ans de mariage de nos Amis Jeanne et René Janin. Nous leur réitérons nos félicita-



tions ; continuez encore longtemps. Nous sommes allés déjeuner au « bistrot de Verzé » où le chef Point avait mitonné un repas de qualité ainsi qu'au « Saint Bénigne » dans l'Ain chez qui nous avons dégusté la célèbre volaille de Bresse...Huuumm. En juin, nous nous sommes rendus, en compagnie des Trivigeots, à Lamastre en Ardèche pour pren-



dre le célèbre train à vapeur « le Mastrou » qui sillonne la vallée du Doux. Belles gorges de la montagne ardéchoise mais que d'escarbilles sur nos vêtements, plus particulièrement les vestes claires. Après un repas commun, nous avons regagné la vallée en

car et avons pu visiter une sorte de musée d'obus et munitions de la Première Guerre dans lequel le propriétaire, disert, nous a aussi vanté les mérites de ses excellents vins des Côtes du Rhône (Saint Joseph, etc). Entre-temps, nous nous étions arrêtés à la Chocolaterie Rhodania à Tournon où les gourmands (et les autres) ont dégusté différentes qualités de chocolats et effectué les achats de leur choix. C'est donc assez tardivement que le car déposa le groupe scindé dans chaque village.

Nous avons organisé un concours de coinche qui a accueilli 32 doublettes. On va dire succès mitigé et nous espérons que la reconduction à une date différente obtiendra une meilleure adhésion. Celui du mois de décembre précédent avait vu la participation de 52 doublettes, ce qui était satisfaisant.



Nous avons bien sûr renouvelé notre hommage à Madame Gay comme nous le ferons désormais chaque année. Enfin, certains se sont rendus à Mâcon pour assister au spectacle de l'humoriste Laurent Gerra et on s'est bien bidonné.

Vous voyez, la vie n'est pas triste, pour peu qu'on y mette un peu du sien.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) présidé par le Maire est composé de huit membres. 4 membres du Conseil Municipal : Françoise Bergerot - Christine Vivier - Monique Vouillon - Bernard Perrin - 4 membres hors élus : Josiane Billonnet - Patrick Chatelet - André Forest - Jean-Claude Martinot.



Chaque année, 3 rendez-vous incontournables ponctuent la vie du C.C.A.S. :

- * le 1^{er} dimanche de mars : repas offert aux aînés tramblyrons de plus de 72 ans, salle du « Mille Club »,
- * le 2^{ème} dimanche de septembre : loto gourmand ouvert à tous (son but : financer l'animation du repas des aînés),
- * week-end avant Noël : distribution de chocolat à domicile aux aînés tramblyrons de plus de 72 ans.



Le C.C.A.S. peut aussi venir en aide ponctuellement à des personnes ou familles en difficulté ; les interventions motivées sont soumises à audition des personnes devant les membres du Conseil d'Administration. S'adresser en Mairie.

Les Doigts d'or

Encore une nouvelle année qui débute pour les doigts d'or.

L'activité « peinture sur soie » reste toujours notre préférée ; mais nous avons d'autres activités toutes aussi passionnantes : tricot, perles, couture, etc...

Chaque adhérente fait l'activité qui lui plaît.

Nous vous donnons rendez-vous chaque lundi de 14h à 18h à la salle des associations autour d'un bon thé ou café de l'amitié (sauf pendant les vacances scolaires).

La peinture sur soie est une joie permanente de couleurs et de créativité ; le lundi est et sera toujours, notre rendez-vous de plaisir.



Les chasseurs



Quand on se reporte aux années antérieures voire ancestrales, la chasse n'est plus ce qu'elle était. Bien sûr, les temps ont changé, le climat s'est modifié pour des raisons qui nous incombent certainement, les cultures agricoles se sont transformées par le modernisme agricole. Cependant, le temps suit son cours et nous devons nous adapter.

Ainsi, point ou peu de petit gibier à l'exception de nos faisans de « remise » ou des lapins que l'on tente de réimplanter tant bien que mal. Par contre, et sans doute les chasseurs ont-ils là un beau rôle à jouer, certaines espèces se développent inconsidérément au grand dam des municipalités qui les voient envahir les bords des rivières, d'étangs ou même des lagunes d'assainissement ; je parle ici des ragondins, espèce endémique difficile à éradiquer.

Plusieurs membres de l'association ont répondu présents lorsque la municipalité leur a proposé une action sur la lagune du Moulin de la Vallée et vous pouvez en découvrir le résultat sur la photo qui suit.

Le gros gibier, si l'on excepte ces peu ragoûtants ragondins, a donc une fois encore fait l'objet, dans la limite des attributions de la Fédération, de toute l'attention et une bonne partie de l'activité des nemrods de la commune. Le résultat en fut quelques beaux tableaux de sangliers qui par ail-



leurs, se délectent des vers de terre qu'ils recueillent en retournant la terre des prés environnants au grand désappointement des agriculteurs qui n'y peuvent rien. Et là aussi, les chasseurs veulent bien apporter leur aide et contribution à la remise en état des terrains malmenés.

Pour les besoins économiques de leur association, les chasseurs organisent chaque année leur matinée « boudin à l'ancienne » pour laquelle vous êtes remerciés de votre visite matinale gourmande. La prochaine date n'est pas encore fixée.

Amitiés Trambly - Vritz

14 – 15 et 16 mai, dates choisies pour la venue de nos Amis de Loire-Atlantique, en correspondance avec le pont de l'Ascension, elles permettent aux uns et aux autres plus de liberté de déplacement. (et nous espérons que le temps et la météo se prêteraient à rendre nos balades agréables.)



Lors de leur arrivée, vers midi ce jeudi 14, le soleil brillait et l'accueil fut chaleureux comme de coutûme. Les embrassades des retrouvailles démontraient aux « nouveaux », Madame la Maire de Vritz , Sophie GILLOT et Gérard, son mari ainsi que le couple DOUANNEAU, toute l'amitié et l'affection qui se sont développées dans nos relations ; et Nathalie et Bernard PERRIN n'en diront pas le contraire. L'apéritif de bienvenue offert par la municipalité (merci) instaura la convivialité qui régna tout au long du séjour. Le repas de midi, composé notamment d'une excellente paella du traiteur voisin José, offrit aux visiteurs les moyens roboratifs de se requinquer après leur long voyage. Durant l'après-midi, et pour une « première », Vritziens et Tramblyrons purent se dégourdir les jambes en profitant du nouveau chemin ouvert près du cimetière (joli raccourci) et faire ainsi le nouveau tour du village. Après le traditionnel pot de l'inauguration, chaque visiteur fut convié à suivre son hébergent du séjour afin de bénéficier du repos nécessaire à la dure journée à venir.



Le vendredi débute par un lever aux aurores pour un départ dès 7h. destination la montagne. La météo est désolante et le président s'inquiète pour la suite de la journée. Le confortable car du voyageur de Chauffailles offre aux retardataires en sommeil de quoi poursuivre leur nuit écourtée. La Haute-Savoie est bientôt atteinte et de gros nuages lourds appesantissent encore le moral du président. Mais, à l'arrivée à Manigod, la dextérité du musicien et la qualité des explications détaillées sur les orgues récemment installées lui furent d'un grand réconfort puisque tous les voyageurs sont conquis et enthousiastes ; la première partie de la sortie s'avère une réussite.





De gauche à droite :

1er rang : Claude Balvay - Bernadette Lapalus - Marcel Perraud - Marcelle Charvet - Jean Aubague, (Maire), Jean Bernachon, Paul Gachot.

2ème rang : Michel Denojean, Jean Berthoud, Jacques Thord, Claude Ramage, Jean-Claude Martinot, Fernando Goncalvès, José Ribeiro

3ème rang : Yves Bourbon, Michel Bourgeon, Michel Chatelet, Janine Gobet, Patrick Philibert, Chantal Janin, Paul Chanut

4ème rang : Ghislaine Chatelet, Pascal Chanut, Maria Batista, Thierry Lafay, Annie Cognard, Denis Balvay, Nathalie Marin, Pascal Paulin



2015



De gauche à droite :

Les 10 ans : Yanis Martens, Adelphe Tachon, Lucas Batista, ?, Grange

1^{er} rang : Michel Denojean, Jean-Claude Martinot, Jean-Paul Aubague (Maire), José Ribeiro, Fernando Goncalvès, Jacques Thord.

2^{ème} rang : Michel Mazelier-Roy, Dominique Mazelier Roy, Odile Balvay, Chantal Janin, Michel Chatelet,

3^{ème} rang : Christophe Batista, Marie-Claude Maret, Paul Chanut, Robert Martinot

4^{ème} rang : Roger Philibert, Christine Ribeiro, Thierry Moiroux, Estelle Hyvernats, Ludovic Genette, Anne Tachon

5^{ème} rang : Coralie Mazelier-Roy, Clara Bouillet, Sylvain Chanut, Kévin Prost, Maxime Bourbon

Constitution du bureau de la 6

Président : David Ledesma

Trésorière: Christine Vivier

Secrétaire : Sabine Giroud

Vice-Président : Jean-Claude Chanut

Vice-trésorière : Delphine Ledesma

Vice-secrétaire : Jeannine Cognard



Dates des manifestations pour les conscrits de la 6

Dimanche 21 février : boudin

Dimanche 6 mars : brioches

Samedi 16 ou 23 avril : banquet

Etat Civil

Homages

Mme Henriette MAZILLE née AUPOIX décédée le 20 décembre 2014

Le 05 novembre 1919 naissait au Fourneau à Trambly, Henriette Aupoix. Elle n'a jamais quitté notre Commune.

Le 12 juin 1937, elle épouse à Trambly, Joannès Mazille, natif de St Igny de Vers. Le couple s'installe « Au Fourneau ». De leur union sont nés deux enfants. Marc, le 29 juin 1941 et Elise le 13 avril 1944. Parti au service militaire, Marc décédera le 14 avril 1962 à Bouaké (Côte d'Ivoire) suite à une courte mais implacable maladie.

De cette dure épreuve, les époux Mazille ne s'en remettront jamais. Femme paisible et bonne ménagère, elle effectuera des travaux à domicile pour les Ets Perrellon où travaillait aussi son mari. Elle aimait aussi bien s'occuper du jardin avec Joannès et a fréquenté le Club des Aînés dès sa création. C'est en 1969 que les époux Mazille achètent la célèbre maison « rose » au carrefour du « Pari-Gagné ».

Le 05 février 1986, décède Joannès qui fut un Conseiller Municipal apprécié de tous pendant 3 mandats de 1959 à 1977. En 1996, Henriette quitte Trambly pour la maison St Joseph à Brandon. A la fermeture de cet Etablissement en 2008, elle intègre la maison de retraite « Les Alisiers » de Cluny. Elle s'est éteinte tranquillement à l'âge de 95 ans ce 20 décembre. La doyenne et pure tramblyronne nous a quittés et va reposer dorénavant auprès de son mari et de son fils au cimetière de Trambly.

Mme Alice AUGOYAT née David décédée le 03 janvier 2015

ALICE est née le 09 février 1933 à Saint Germain des Fossés dans l'Allier.

Après plusieurs années passées chez ses grands-parents à Saint Prix, tout près de Lapalisse, la voilà partie sur Lyon avec sa mère. C'est là qu'elle rencontre Camille. Ils se marient à Lyon le 12 mars 1956 et travaillent tous deux dans le commerce (épicerie, alimentation). De leur union naîtront 5 enfants : Brigitte, Catherine, Philippe, Thierry et Christophe.

Les années passent. Après Lyon, les voilà installés à Levigny-Charnay-lès-Mâcon, puis à Cluny, travaillant toujours dans le commerce. A Cluny, Camille tient le bar, Place de la Liberté.

Pour Alice, c'est à l'école de Trambly qu'elle est cantinière de septembre 1984 à juin 1996. Respectée et appréciée des élèves comme de l'institutrice, c'est une bonne cuisinière qui sait gérer avec économie les deniers qui lui sont attribués par l'association du restaurant scolaire.

Après 12 années derrière les fourneaux, elle prendra une retraite bien méritée.

Petit bout de femme énergique, au caractère bien trempé, elle est directe avec son franc-parler mais toujours très sociable et dévouée. Elle sait se faire apprécier de ses enfants, de ses proches voisins comme de tous les tramblyrons.

Sa vie n'aura pas toujours été facile ayant eu la douleur de perdre Philippe, un des fils à 34 ans en 1993 et puis Camille, son mari le 22 mai 2013. Ne pouvant plus rester seule au Bourg de Trambly, c'est à Cluny qu'elle passera ses deux dernières années. Elle s'en est allée ce 03 janvier le même jour à 22 ans près que sa belle-mère Marie Louise Augoyat.

Alice, te voilà partie rejoindre Camille et Philippe. Repose en paix et soit sûre que nous ne t'oublierons pas.

Ont rejoint le cimetière de Trambly :

22/02/15 : Jean-François CANET (La Vallée)

04/06/15 : Christiane JULLIAN (Le Ravelin)

17/07/15 : Dominique DUFOUR (Pas de la Sue)

05/10/15 : Robert AUJAS

Aux familles, nous renouvelons toutes nos sincères condoléances.

Etat Civil

Edouard DELHOMME décédé le 9 septembre 2015

Edouard Delhomme est né le 21 février 1934, à Saint Pierre le Vieux. Il y restera en famille avec ses parents et ses trois frères René, Louis et Marcel jusqu'en 1945.

Il a 11ans quand la famille s'installe à Trambly tout d'abord au hameau de la Croix Rouge, le long de la route départementale, puis au bourg, dans la montée du Carge. Edouard y restera une vingtaine d'années. Le 1^{er} mai 1964, les parents, Edouard et son frère Marcel arrivent à la Toule. Entre temps, Edouard aura fait de longs mois de service militaire en Tunisie. Après le décès des parents, les deux frères ne se quittent plus et resteront définitivement à la Toule.

Courageux, solide, dur au travail, Edouard a longtemps travaillé dans l'agriculture, à Saint Pierre d'abord, son village natal, puis à la Chapelle du Mont de France et enfin à Curtil sous Buffières. Les deux frères inséparables travailleront ensuite près de trente ans chez Pérélon à Trambly jusqu'à la fermeture de l'usine, en 1984. Discret, plutôt réservé mais toujours affable, Edouard était un homme attachant. Il arrivait de l'apercevoir, ou plutôt de les apercevoir, Marcel et lui, dans leur voiture rouge. On se plaisait à les rencontrer, souvent l'un derrière l'autre, au marché de Matour ou dans les rues de Cluny. Ils ne manquaient pas alors de saluer et de faire simplement un petit signe d'amitié à qui ne manquait pas de les reconnaître.

Après quelques alertes cardiaques nécessitant de nombreux pontages, la santé d'Edouard n'a alors plus cessé de se dégrader. En novembre dernier, un mal de jambes particulièrement douloureux l'a d'abord contraint à une immobilité quasi permanente à domicile, puis l'a conduit plusieurs fois à l'Hôpital de Mâcon pour des soins plus intensifs. Edouard ne pouvait plus rester à la maison, son état de santé devenait une bien trop lourde charge pour Marcel. Il fallait bien se résigner ; les deux frères ne pouvaient plus rester côte à côte. Implacable, la maladie allait les séparer définitivement.

Jean Paul PERROT décédé le 30 septembre 2015

Jean est né à Givors le 20 juin 1928. Il s'est marié avec Monique en 1953 et ont eu 4 enfants ; il laisse aujourd'hui 9 petits enfants et 2 arrière petits enfants.

Il commence sa vie professionnelle à Villefranche dans les établissements Titan, puis à Lyon dans une compagnie électromécanique comme dessinateur. Répondant alors aux besoins de la société dans laquelle il travaille, le voilà qui se met bientôt à l'électronique. Cours du soir, formations multiples, Jean volontaire, curieux et passionné ne ménage pas ses efforts. En 1986, épisode de vie professionnelle difficile, c'est le licenciement... ou la retraite anticipée. Le conflit avec son employeur est ardu. Mais Jean est obstiné, batailleur. Il a du caractère. Il ne se laissera pas faire et obtiendra finalement gain de cause. En 1989, avec Monique, de Meyzieu, les voilà qui s'installent à Trambly... un coup de cœur pour ce beau village. Tous deux participent activement à la vie associative, leur village ne leur suffisant pas toujours, ils vont même jusqu'à s'impliquer dans des activités de villages alentour.

Jean aimait s'occuper des jeunes, le tennis lui en donne l'occasion. Jean a toujours aimé le sport qu'il a d'ailleurs pratiqué régulièrement tout au long de sa vie : le tennis bien sûr, mais aussi, le vélo, le ski, la marche lui ont permis d'entretenir une bonne condition physique. Jean goûtait également beaucoup la musique qu'il avait grand plaisir à écouter. Arrivé à Trambly, comme Monique chantait à la chorale Arc-en-Ciel, il la rejoint bientôt, non pour chanter, mais plutôt pour s'occuper des techniques /son et lumière. La musique, le sport... mais encore et surtout l'astronomie, science à laquelle il vouait une véritable passion. Sans aller jusqu'aux étoiles mais en gardant bien les pieds sur terre. Jean et Monique ont aussi beaucoup voyagé, en France et souvent bien au-delà de nos frontières : l'Ecosse, l'Irlande, la Yougoslavie l'Espagne, l'Ile de la Réunion.

Une vie riche et bien remplie pour Jean, homme au caractère bien trempé, pas toujours facile certes, mais toujours droit et direct dans ses relations aux autres.

Et puis voilà, la maladie l'a surpris sournoisement et peu à peu, gravement atteint. Lui si actif, si dynamique, il a dû la trouver dure. Une fin de vie dure pour lui, dure aussi pour Monique qui a toujours voulu l'accompagner fidèlement tout au long de cette longue et douloureuse épreuve. Jean te voilà maintenant apaisé, délivré de toute souffrance... et puis sait-on jamais, peut-être... en route vers les étoiles.

Etat Civil

Naissance

SENETAIRE Lola
Née le 18 avril
Les Angerolles



Mariages



Le 30 mai,
Claudette Mancelon et
René Lescalier
2 - Impasse des Touterelles
route des Charrières

Le 8 août,
Lauranne PRZYBYLSKI et
Arnaud Fournel
4, route des Charrières
et baptême civil de leur fils
Zénon



Ça s'est passé il y a 100 ans ...

Séance du 13 juin 1915 – Taxe vicinale

L'an mil neuf cent quinze, le treize juin, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Rollier, adjoint, faisant fonctions de maire.

Présents : Messieurs Bouillet, Cinquin, Dargaud, Lardet, Bernachon, Rollier Adjoint.

Absents : Messieurs Augoyat, Aulas, Combier.

Le Conseil,

Vu les lois, règlements et circulaires concernant les chemins vicinaux,

Vu le rapport des agents voyers pour 1916 ;

Délibère :

1°) Seront remplacés par des centimes additionnels en 1916 : 3 journées de prestations d'animaux et véhicules, et 3 journées de prestations individuelles

2°) Il approuve les chiffres portés au Budget additionnel de 1915 ;

3°) Il décide que les prestations seront converties en tâches en 1916.

Ont signé les membres présents.

Séance du 8 août 1915 :

Journée de Saône et Loire.

Séance du 8 août 1915 : Journée de Saône et Loire.

L'an mille neuf cent quinze, et le huit août, le Conseil municipal s'est réuni sous la présence de Mr Rollier, adjoint, faisant fonctions de maire.

Présents : Messieurs Aulas, Augoyat, Bernachon, Bouillet, Rollier, Maire

Le conseil municipal :

Vote la somme de 110 F.

au profit des œuvres de rééducation physique et professionnel des mutilés de Saône et Loire et des autres œuvres d'assistance militaire .

Même séance du 13 juin 1915 : Commission de classification

Le conseil propose comme membres de la commission de classificateurs pour réclamations et demandes en révision de l'évaluation des propriétés non bâties (art.8 de la loi du 29 mars 1914)

Propriétaires fonciers :

1 – Aulas Jean-Marie 4 – Domas Jean-Marie

2 – Lardet Benoit 5 – Berlière Claude-Marie

3 – Bernachon Jean-Marie 6 – Balvay Louis

Forains :

1 – Lapalus – Vouillon Jean à Matour 3 – Berry Jean-Marie à Dompierre les Ormes

2 – Bourgeon Etienne à Dompierre les Ormes 4 – Cinquin Benoit à St Léger sous la Bussière

Propriétaires de terrains boisés : 1 – Aulas Jean-Marie 2 – Bernachon Jean-Marie -

La ration du soldat fixée par arrêté

4 avril. Un soldat est un homme qui se bat et pour cela dépense une énergie telle que ses besoins alimentaires sont accrus. Ses rations journalières sont strictement mesurées et une décision ministérielle de ce jour définit comme suit une ration normale :

750 g de pain, 400 g de viande fraîche avec 30 g de lard ou 200 g de viande de conserve, 60 g de riz ou de légumes secs. Le café est distribué en tablettes, en grains ou vert. Les eaux de vie, vin, bière, ne sont remis qu'au bivouac ou à titre exceptionnel.

Roland Garros est prisonnier

20 avril. On venait d'apprendre le dernier exploit de Garros qui, après une chasse mouvementée, avait abattu à Langemark son 3^e avion. Voici qu'arrive soudain la nouvelle officielle selon laquelle l'aviateur, traqué par une panne de moteur, a été obligé d'atterrir à Ingelmunster près de Courtrai, dans les lignes ennemies.

C'est une perte réelle pour l'aviation dont Garros était non seulement un des représentants les plus adroits, mais encore un des précurseurs les plus audacieux en France, mais aussi dans le monde.



Numéro spécial de la revue « La Baionnette » consacré aux activités des soldats permissionnaires.

Notre commune en mouvement

20 tramblyrons « nouveaux » sont arrivés

Cru exceptionnel de nouveaux habitants à Trambly en 2015. Il a été dénombré une vingtaine de personnes qui ont choisi notre village pour s'y établir.



Travaux réalisés aussi par les agents communaux



Juste avant la rentrée scolaire de septembre, Alain et Éric ont procédé au remplacement de la clôture en bois situé sous les arbres devant la cantine.

Consolidée à plusieurs reprises, l'ancienne barrière située au-dessus du stade municipal devenait dangereuse.

Après acquisition des pieux carrés et des barrières auprès de Michel Chatelet, les agents ont confectionné en vrai « pro » cette clôture avec des massifs en béton.



Dans la salle de classe, de nouveaux rideaux ont été installés et les deux tableaux repeints.

Illuminations du village

Comme vous avez pu constater, la municipalité a investi dans de nouvelles guirlandes installées depuis début décembre dans la traversée de Trambly. Un renouvellement justifié puisque les anciens décors de Noël dataient d'une vingtaine d'années



ABOTECH : 10ème anniversaire

Créée en août 2005, la société Abotech s'est installée trois ans plus tard sur la zone d'activités de « Pari-Gagné ».



Le 24 juillet, une porte ouverte a permis de fêter les 10 ans d'Abotech et de découvrir sa dernière fabrication : une machine de transfert de blocs bétons pour infrastructures routières.

Notre commune en mouvement

Notre Communauté de Communes va fusionner

Dans le cadre de la Loi NOTRe promulguée le 07 août dernier, des dispositions obligent notamment une évolution très marquée des intercommunalités avec des seuils de population des Communautés de Communes : minimum 15 000 habitants ou dérogation possible à 5 000 habitants si 50 % des Communes sont en zone de montagne ou ont une densité inférieure à 30,9 habitants au Km². La Com.Com. de Matour et sa région (4 593 habitants) est impactée par cette Loi et doit fusionner. Un rapprochement avec la Com.Com. du Mâconnais-Charolais (Tramayes et sa région : 3 245 habitants) était tout à fait naturel. Ces 2 Com.Com. rurales (avec 12 Communes sur 18 situées en zone de montagne) avec le même bassin de vie ont beaucoup de point commun et travaillent déjà ensemble sur différents domaines de compétences. Les Maires concernés sont pratiquement tous d'accords sur ce « mariage » et les Conseils Municipaux ont délibéré favorablement pour cette fusion qui prendra effet au 1^{er} janvier 2017.



Randonnée d'été

La balade semi nocturne du jeudi 30 juillet a connu à nouveau une très forte participation avec plus de 200 personnes. Favorisés par un temps clément, les marcheurs ont pu découvrir les chemins de La Vallée - La Gotale - Sous le bois - La Forêt - Plaine - Les Charrières - Mon Raccourci.

Ce parcours préparé par Bernard et Nathalie Perrin a ravi l'ensemble des randonneurs. Cour de la Mairie, le verre de l'amitié a permis des échanges conviviaux. Rappelons que les départs des marches nocturnes d'été seront renouvelées en 2016. Elles sont organisées par l'Office de Tourisme du haut clunisois dans chacune des onze communes du territoire communautaire, tous les jeudis de fin juin à fin août .

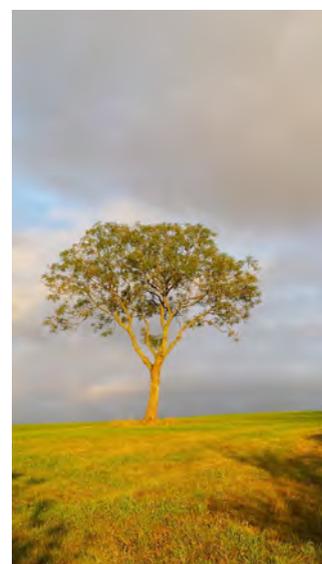
Prochaine Rando : 21 juillet 2016

Terrains à bâtir

Plusieurs terrains à bâtir sont disponibles à la vente au bourg de Trambly et aux abords.

Parcelles d'environ 1000 à 1500 m², situées plein sud.

Tous renseignements auprès de la mairie de Trambly.



Nous réfléchissons !

Accessibilité et sécurisation autour de l'église



La Municipalité a confié à l'Agence Technique Départementale l'étude d'accessibilité de l'église pour les personnes à mobilité réduite et la sécurisation du parvis.

Pour rendre l'église accessible par son entrée latérale dont le seuil est à 0,70 m de haut, et pour respecter une pente de 5% maximum, il peut être envisagé la création d'une rampe de 14 m de long sur au moins 1,40 m de large.

Une solution de sécurisation du parvis reviendrait à mettre en place un garde-corps sur toute sa périphérie soit environ 45 m.



L'installation de garde-corps ou de rambardes doit respecter différentes normes, dès lors que la hauteur de chute dépasse 1 mètre et notamment la norme NF P01-12. Pour le modèle, le choix reste libre : reprendre le style du garde-corps de l'escalier situé au sud de l'église - reprendre l'aménagement de la place du monument avec potelet bois et végétaux grimpant - ou autres.

Cet aménagement comprendra la suppression des haies existantes.

Dès ce début d'année, la municipalité devra se déterminer sur ces travaux en étroite collaboration avec le comité de restauration de l'église.

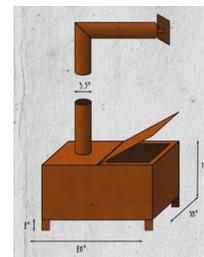


Mur de la place de la mairie



Le mur en pierres de la Place de la Mairie connaîtra un relookage dès le printemps prochain avec l'installation de jardinières. Cet aménagement est une première étape avant l'étude sur l'avenir de l'ancien petit bâtiment « Domas ».

Nous réfléchissons !



Chaufferie au Bois

Notre Commune et la Communauté de Communes de Matour et sa région sont engagées dans une dynamique :

- de transition énergétique,
- de développement local et durable, en particulier d'aménagement, de développement économique et de cohésion sociale.

En cohérence avec cette double approche, la Commune et la Com.Com. conduisent une réflexion d'ordre économique, énergétique et environnementale portant sur la réalisation d'un réseau de chaleur bois permettant :

- de réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments raccordés tout en stabilisant leur facture de chauffage et eau chaude,
- de réinjecter une grosse partie des factures actuelles de fuel et de gaz dans l'économie de notre territoire en utilisant une source d'énergie locale : le bois énergie.



La chaufferie centrale envisagée serait implantée à proximité du parking face à la Mairie et pourrait alimenter, via un réseau enterré, les bâtiments suivants :

- ⇒ les bâtiments communaux (Mairie, Ecole-Cantine-Bibliothèque, Garderie périscolaire, Appartements locatifs municipaux),
- ⇒ mais aussi des maisons individuelles situées dans le centre-bourg.



Une étude de faisabilité financée par la Com.Com., confiée au Cabinet Kalice est en cours ; **une enquête vient d'être lancée auprès des habitants potentiellement concernés qui auraient l'opportunité de se raccorder à ce futur réseau de chaleur.**

Courant mars prochain, au vu des conclusions de cette étude, la Municipalité se déterminera sur la suite de ce dossier.

REDACTION ET REALISATION DU BULLETIN MUNICIPAL

Merci à toute l'équipe qui a travaillé à la réalisation de ce bulletin : Christine, Françoise, Monique, Virginie, Jean-Paul, Colette et Chantal, à toutes celles et ceux qui ont rédigé ou participé à la rédaction des articles, à Christine pour la mise en forme et en couleur des textes.

Notre commune en mouvement

Les chalets loisirs du Moulin de La Vallée

Les locations saisonnières ont enregistré une progression de 37 % en 2015. En effet, certains locataires sont restés plusieurs mois de suite et nous avons accueillis de fidèles vacanciers.

Les locations « spéciales » au mois ou à la semaine permettent aussi à des salariés (en contrat de travail à durée déterminée) ou à des stagiaires d'entreprises locales, de bénéficier d'un appartement meublé et tout équipé, proche de leur lieu de travail.

Coté équipement, nous renouvelons certain petit matériel au fur et à mesure des besoins. Plus spécialement cette année, un nouveau réfrigérateur d'une plus grande capacité a été installé dans le Gite n°3.

Diverses démarches sont entreprises pour promouvoir ces chalets sur différents sites internet.



Tarif année 2016 (charges non comprises)	
1 week-end	100 €
1 semaine	200 €
1 mois (hors vacances scolaires)	385 €
1 semaine pour stagiaire	72 €



Renseignements et réservations auprès du secrétariat de la Mairie au 03 85 50 46 98 ou de Christine VIVIER au 06 75 47 65 50 qui s'occupe plus spécialement de l'accueil des locataires et des vacanciers.

STOP AUX INCIVILITES

Il a été constaté depuis plusieurs mois de nombreuses incivilités sur le territoire de notre Commune :

- à l'aire de loisirs du « Moulin de La Vallée » : dégradation du barbecue, de l'espace sanitaire, débris de verre réguliers sur la plate-forme bétonnée, déchets dispersés sur l'aire de pique-nique et sur le terrain multisports, etc...
- « Au Bourg » : des graffitis aux abords de la Cantine et du terrain de sports, des nuisances sonores à proximité des habitations dans le village et des sonneries aux portes sans motif.

Des vols alimentaires et accessoires de cuisson ont été constatés à deux reprises à la cantine scolaire au mois de novembre dernier.

Sur l'ensemble de ces faits, la brigade de gendarmerie locale a bien sûr été prévenue avec dépôts de plaintes. Des enquêtes sont en cours.

La Municipalité demande à tous le respect du voisinage et plus de civisme pour conserver le « bien vivre » dans notre village. Les parents d'enfants et d'adultes doivent rappeler constamment les règles de bonne conduite.

Dimanche 03 : Vœux de la Municipalité. Accueil des nouveaux habitants
 Dimanche 10 : Assemblée Générale « Les Amis des Fleurs »
 Dimanche 10 : Loto de R.P.I. des Grosne
 Samedi 23 : Concert à l'église 3 Chorales

JANVIER

Dimanche 14 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes
 Dimanche 21 : Boudin des Conscrits
 Loto « Les Amis des Fleurs »

FEVRIER

Samedi 05 : Concours de belote coinchée du Club des Aînés « Les Roses de Noël »
 Dimanche 06 : Banquet des Aînés offert par le C.C.A.S.
 Ventes de brioches à domicile par les Conscrits
 Dimanche 13 : Boudin des Chasseurs
 Randonnée Serpentine pédestre du Foyer Rural

MARS

Dimanche 16 ou 23 : Banquet des conscrits de la « 6 »
 Courant avril : Vide dressing

AVRIL

Dimanche 08 : Marché aux fleurs par « Les Amis des Fleurs »
 Dimanche 22 : Loto du Comité des Fêtes

MAI

18 et 19 : Bourse aux pierres et minéraux

JUIN

Samedi 9 : Assemblée Générale Société de Chasse
 Dimanche 10 : Vide-grenier du Foyer Rural
 Dimanche 17 : Apéritif-concert à l'Aire de Loisirs du « Moulin de la Vallée »
 Jeudi 21 : Balade nocturne organisée par l'Office du Tourisme
 Vendredi 22 : Cinéma en plein air du Foyer Rural

JUILLET

Lundi 15 : Fête du village organisée par le Comité des Fêtes
 26 au 28 : Voyage à Vritz

AOUT

Dimanche 11 : Loto gourmand du CCAS

SEPTEMBRE

Courant du mois : Loto des Bouchons de L'espoir

OCTOBRE

Samedi 5 : Après midi jeux Foyer Rural en partenariat avec le Sivu
 Dimanche 6 : Loto de l'Association « Amitiés Trambly-Vritz »

NOVEMBRE

Dimanche 4 : Concours de Belote du Club des Aînés « Les Roses de Noël »

DECEMBRE

Trambly
Été 2015

